





LES SEJOURS COLLECTIFS: CAURGE LE BASIC, PARTIR EN COLO AVEC ÉCOLE OUVERTE, CLASSES DE DÉCOUVERTE...LA JPA EN 2018 A SECOUÉ LES IDÉES ET BIEN PLUS... PAGE 8

Évènement

#EN VACANCES!

Et si tout le monde pouvait partir en vacances ?

1 FRANÇAIS SUR 2 NE PART PAS EN VACANCES. 1 ENFANT SUR 3 NON PLUS! POURTANT, LES VACANCES NE SONT PAS UN LUXE: ELLES SONT UN DROIT AU MÊME TITRE QUE L'ACCÈS AUX LOISIRS OU À LA CULTURE. ELLES SONT UNE NÉCESSITÉ TANT INDIVIDUELLE QUE COLLECTIVE. C'EST, EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, CE QU'ESTIME LA JPA, QUI A LANCÉ EN 2018 EN ASSOCIATION AVEC L'UNAT ET SOLIDARITÉ LAÏQUE, L'OPÉRATION #ENVACANCES!

'est un projet commun, de ceux qui unissent les structures autour d'un sujet fort et fédérateur. La JPA a lancé avec l'UNAT et Solidarité Laïque la campagne de plaidoyer : #EnVacances! Les constats sont alarmants et les chiffres donnent le tournis : 1 Français sur 3 ne part pas en vacances chaque année, soit 22 millions de personnes (36 % de la population adultes et enfants). 7,5 % des Français ont renoncé à partir en vacances depuis plus de 5 ans. Plus de 7 millions ne sont pas partis depuis plus de 5 ans.

« Les chiffres sont implacables! Ils dessinent en creux l'état d'une société. Les vacances sont un marqueur social mais pire un marqueur sociétal: une société va-t-elle bien quand de moins en moins d'individus peuvent se permettre de partir en vacances, ne serait-ce qu'une journée? » interroge Jacques Durand, le président de la JPA.

Handicap : la double peine

Les chiffres concernant les personnes en situation de handicap dépassent même l'entendement : Une personne handicapée sur 3 ne part jamais en vacances, se heurtant à des problématiques de déplacement et d'accessibilité. Les jeunes et les séniors en situation de handicap sont les plus touchés par cette problématique : 36 % des 15-24 ans n'ont pas accès aux vacances ainsi que 62 % des plus de 70 ans.

Priorité à la jeunesse

« Un enfant d'ouvrier a deux fois moins de chance de partir en vacances qu'un enfant de cadre. », et Jacques Durand de poursuivre sur sa lancée : « 50 % des enfants des familles les plus modestes ne partent pas en vacances. » « Il était impératif d'agir, d'alerter le grand public et les médias de cette situation tout simplement inadmissible » précise Anne Carayon, la directrice générale de la JPA.

« L'impact bénéfique des vacances n'est pourtant plus à démontrer : partir permet de sortir de son milieu d'origine et favorise le vivre-ensemble. Les vacances améliorent la qualité de vie familiale, les relations parents-enfants ainsi que la santé! », s'enthousiasme-t-elle encore.

Donc : priorité à la jeunesse pour la JPA ! Les enjeux sont considérables : le temps des vacances permet d'acquérir de nouvelles compétences, de développer un sentiment d'appartenance à une société, de sensibiliser les jeunes à d'autres cultures ou encore de favoriser le vivre-ensemble. Dernier point : il a été démontré que la réussite et le bien-être scolaire sont liés à l'accès aux vacances, aux loisirs et aux activités socioculturelles et sportives!

Une pétition sinon rien!

La JPA et ses partenaires ont donc alerté les médias et surtout les décideurs et les acteurs publics grâce à un dispositif structuré autour de propositions agissant dans trois directions:

1 Les familles

• Mettre en place un compte épargne

- « loisirs-vacances » afin d'augmenter le pouvoir d'achat des classes moyennes pour leur permettre de partir.
- Rendre plus accessible l'information sur les dispositifs d'aides au départ en vacances existants, notamment en direction des familles les plus modestes, grâce à un site regroupant tous les dispositifs.
- Créer un fonds national de sauvegarde du patrimoine du tourisme, notamment en faveur de tous les territoires.

2 Les jeunes

- Faire en sorte que chaque jeune ait la chance, dans le cadre de sa scolarité, de partir en vacances au moins une fois avant ses 16 ans.
- Créer un fonds national d'aide au départ afin de financer le départ des 3 millions d'enfants totalement exclus du droit aux vacances.

3 Les personnes en situation de handicap

• Mettre en place une véritable politique





publique d'accueil en inclusion des personnes en situation de handicap.

 Agir pour une meilleure prise en charge financière du départ en vacances des personnes en situation de handicap.

Une campagne de plaidoyer conséquente

La campagne imaginée devait permettre à la JPA et ses partenaires de porter un plaidoyer commun, construit avec les projets politiques, l'expertise et les ressources de chacune des organisations. Il s'attachait également à construire à trois, une action de communication innovante et participative à destination du grand public.

En terme de chiffres, #EnVacances! est un vrai succès : une pétition qui a dépassé les attentes, une

DROITE ET GAUCHE POUR LE DROIT AUX VACANCES

Député.e.s: Rémi DELATTE, Les Républicains
 Mireille CLAPOT, La République en marche • Jean-Luc LAGLEIZE, MODEM • Régis JUANICO, Parti Socialiste • Fabien ROUSSEL, Parti Communiste Français
 Laurent FURST, Les Républicains • Stéphane VIRY, Les Républicains • Sabine RUBIN, La France Insoumise • Sarah EL HAIRY, MODEM • Sénateurs.trices : Jacques BIGOT, Socialiste et Républicain • Martial BOURQUIN, Socialiste et Républicain • Pierre LAURENT, Communiste Républicain Citoyen Ecologiste • Fabienne KELLER, Les Républicains

conférence de presse organisée le matin du 10 avril doublée d'une soirée au bar le Zango aux Halles, à Paris, plus de 100 coupures de presse, presse nationale, PQR et radios, plus de 6 000 personnes touchées en moyenne par nos publications sur les réseaux sociaux (vidéos et bascule vers la pétition), 120 abonnés gagnés sur Twiter...

Pour la JPA, cette campagne a permis d'inscrire la question des Accueils Collectifs de Mineurs dans celle plus large du Droit aux vacances. Elle a aussi été l'occasion de relancer la dynamique créée avec la campagne « Aux colos citoyens ! », lancée au

moment des élections de 2017 dont l'objectif était de sensibiliser l'opinion publique et les élu.e.s politiques.

La visibilité de ces campagnes et les échanges qu'elles ont permis avec les parlementaires et les pouvoirs publics nous ont été très utiles par la suite notamment lors de l'affaire dite « Travel ». Pour mémoire, la directive Travel obligeait les associations de tourisme de déposer une garantie financière. Grâce à une forte mobilisation et les connexions induites par nos campagnes auprès des décideurs politiques nous avons pu faire pression jusqu'à l'abandon de cette mesure (voir l'encadré ci-dessous).

Une conséquence directe : la directive Travel

La mobilisation collective et le travail effectué autour de la directive Travel afin d'en exclure les associations agréées organisant des Accueils Collectifs de Mineurs, à but non lucratif et à caractère éducatif ont été grandement facilités par notre campagne de plaidoyer #EnVacances! Elle a permis de créer des liens et de nous placer en tant qu'acteur reconnu crédibilisant ainsi nos messages et revendications (voir également nos pages *Une véritable expertise*).



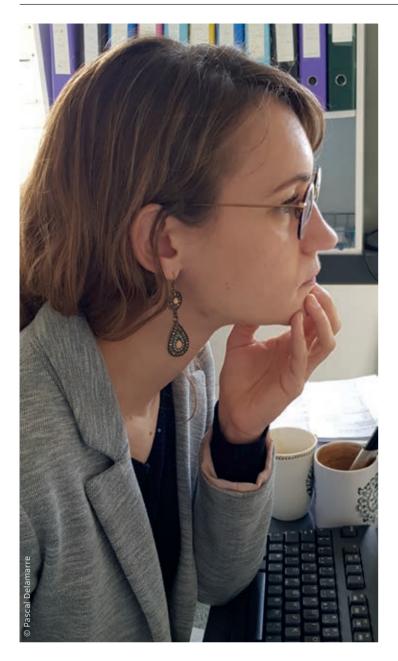
Il est temps de changer! Pourquoi? Parce que cela fait des années que nous le disons. Nous sommes au pied du mur. Maintenant, on agit! Sans tarder.

La société a changé, les aspirations des jeunes, des familles, des enseignants ne sont plus les mêmes. Notre âge respectable n'y change rien: nous agissons depuis 80 ans et pourtant nous devons nous battre pour continuer d'exister dans un monde en perpétuelle évolution.

Qu'est ce qui nous rassemble ? Des valeurs : la laïcité, la citoyenneté, la solidarité. Autour de ces trois points cardinaux, nous pouvons ensemble continuer à travailler de nombreuses années (nous l'espérons tous). 2018 a été en ce sens une année charnière. Le congrès de Troyes a permis d'avancer grandement dans notre volonté collective de muter sans renoncer à ce que nous sommes, ce qui fait sens pour nous tous. Les ateliers au sein desquels chacun d'entre nous a pu plancher sur un des aspects de notre évolution en sont un exemple : faire confédération, le « produit » JPA, le plaidoyer, le modèle socio-économique.

Le congrès a été également l'occasion d'éclaircir nos idées (ou nos méprises) sur l'utilisé d'un Fonds de dotation. Nous avons voté, nous avons décidé. Depuis, nous avançons vers cet avenir.

2018 ne se résume pas à notre congrès, loin s'en faut! La campagne #EnVacances! a elle aussi été un point névralgique de notre année : elle nous a permis de toucher la presse (très largement d'ailleurs), d'élargir notre audience, de nous positionner également dans une forme de modernité (le mini-site, la pétition, l'utilisation des réseaux sociaux). Et, n'ayons pas peur des mots, de travailler de concert avec des structures proches (je dirais même sœurs...). Le bilan que l'on peut tirer de cette expérience est très positif: presse, capacité à sortir de notre « zone de confort », à parler de sujets plus vastes que celui des vacances collectives sans trahir nos valeurs... Bien entendu, nous aurions pu améliorer certains aspects de cette campagne : le film que nous avons réalisé, pas si viral que cela, la difficulté à trouver les 1000 signataires de notre pétition (et pourtant notre réseau est vaste de tant de forces vives!). Il ne faudra pas oublier dans ce très (trop rapide) édito, la réactivité face à la réalité technocratique des instances européennes qui, si nous n'étions pas vigilants, piétineraient l'essence même de ce que nous sommes. Je veux évidemment parler de la directive Travel où nous avons su défendre dans l'urgence l'intérêt général des colonies de vacances, des centres de loisirs et des camps scouts à but non lucratif et à caractère éducatif. J'en profite pour remercier nos instances qui ont réagi avec rigueur, vigueur et célérité et le service juridique de la JPA qui a su nous appuyer tout au long de ce processus juridico-parlementaire, si je peux dire.



pouvez-vous nous dire quel a été son impact? Je n'étais pas encore salariée de la JPA au moment du lancement de la campagne, il m'est donc facile de pouvoir en parler. J'ai été frappée lors des semaines suivant son lancement de l'incroyable couverture presse que cette action a pu recevoir. Je veux dire, toute la presse a répondu présente et a soutenu nos revendications. Du Monde au Figaro, les journalistes ont relayé puissamment notre message. Il est d'ailleurs transpartisan, ce qui est particulièrement rassurant! Si l'on regarde les

Quelques mois après

campagne #EnVacances!,

le lancement de la

l'extrême droite. Au-delà ce constat immédiat,

aurait aimé plus nombreux...),

tous les bords politiques sont

représentés, à l'exception de

députés et sénateurs (qu'on

presque un an après, on peut aussi se réjouir de l'impact de la campagne sur le positionnement politique de la JPA: clairement, la JPA est de nouveau considérée comme un acteur incontournable et qu'il faut, à ce titre, écouter.

Mais n'y a-t-il pas certains aspects de cette campagne qui auraient pu être améliorés?

On peut toujours améliorer les choses... surtout en prenant un peu de recul. Oui bien évidemment, on aurait pu mobiliser plus de parlementaires. Comment? Si c'est cela le sens de votre question, je vais y répondre très directement: mobilisons-nous plus fortement. Nous sommes un réseau, une « confédération », nous avons donc les moyens de faire nombre et de porter nos revendications très fortement. Je suis certaine qu'avec la force de toutes les structures confé**Entretien**

"Mobilisons-nous plus fortement"

ELISE ROINEL DÉTAILLE POUR NOUS L'INTÉRÊT DE LA CAMPAGNE #ENVACANCES! ELLE APPELLE À RENOUVELER CE TYPE D'OPÉRATION QUI PERMET D'ADOPTER UNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER EFFICACE ET UTILE DANS DE NOMBREUX DOMAINES.

dérées nous pourrions arriver à « soulever des montagnes ». Un point également qui me semble essentiel: celui du temps associatif et en vous disant cela je balaie devant notre propre porte. Le temps associatif est un temps long (à juste titre) il véhicule l'importance de la co-construction, du partage des choix, de la prise de décision.... Mais, il ne correspond plus au temps médiatique. Ce temps-là, je parle de l'exposition médiatique et des réseaux sociaux, est très bref, il est fait d'immédiateté, on peut même parler de pression de l'immédiateté! On peut le déplorer et en discuter...sans s'y attarder : ce n'est pas notre sujet.

Tout en restant qui nous sommes, il faut s'y adapter, pour être entendus, en réagissant rapidement, en se saisissant des opportunités, en décidant très vite, en étant dans l'action (sans évidemment tourner à la gesticulation). Et j'irais même plus loin:

aller plus vite au risque de se tromper. Cette rapidité de notre temps porte en elle son corolaire inévitable : son effacement... une sorte d'oubli. Et donc, par effet miroir, recommencer... ce fameux « droit à l'erreur ».

Les modes de mobilisation ont également changé. Je suis convaincue que ce que nous défendons fait écho à de nombreuses préoccupations citoyennes. Le grand public ne s'engage plus comme avant : le militantisme change. A nous de savoir proposer autre chose. C'est une formidable opportunité; un risque et une opportunité. A nous de la saisir.

C'était une campagne ambitieuse tout de même... Il faut de l'ambition pour ce genre de campagne. Nous sommes ici avec #EnVacances! à l'épicentre de notre stratégie de plaidoyer: nous nous devons d'y aller avec la belle énergie qui a été déployée, tout en étant conscients de

nos moyens humains. Mais le

Nous sommes ici avec #EnVacances! à l'épicentre de notre stratégie de plaidoyer: nous nous devons d'y aller avec la belle énergie qui a été déployée, tout en étant conscients de nos moyens humains.

combat est juste : le départ, ou devrais-je dire le non-départ de tant de Français, enfants, jeunes comme adultes. Faut-il rappeler quelques chiffres édifiants ? 1 Français sur 3 ne part pas en vacances chaque année, soit 22 millions de personnes (36 % de la population adultes et enfants). Une personne handicapée sur 3 ne part jamais en vacances ; une personne sur trois, c'est juste énorme! Le constat que nous avons fait de cette urgence sociale est d'ailleurs revenu en force dans le mouvement qui traverse notre pays. Sur les ronds-points, les difficultés à boucler les fins de mois sans finalement pouvoir partir en vacances ont été relayées. C'est la double peine : un quotidien pénible et pas de possibilité de souffler, de passer du temps avec ses enfants, de pouvoir les envover en colos... Le droit aux vacances est, en définitive, un vieux combat,

ce n'est pas aux militants de

Avant même que l'Etat ne

la JPA que je vais l'apprendre.

s'en saisisse, les organisations

de l'Education populaire ont

œuvré pour que les vacances,

cipent à l'émancipation et à la

construction d'une société plus

juste et plus solidaire. Avec les

congés payés, les vacances sont

devenues un droit. D'autres

mesures ont suivi. comme la

et le temps libre, soient des

temps éducatifs qui parti-

création des CE en 1946... Et pourtant, ce droit n'est toujours pas effectif. L'éducation populaire doit encore jouer des coudes pour faire entendre son message, son projet de société. La campagne #EnVacances! s'inscrit dans cette histoire, dans ces combats. Ils sont anciens et pourtant encore tellement d'actualité!

Et ensuite ? #EnVacances ! n'était qu'une campagne 2018 ?

Pas du tout : nous nous inscrivons sur le long terme. Cette campagne qui a démarré en 2018 va se poursuivre en 2019. Sous une autre forme, avec un angle différent évidement. Nous avons bâti quelque chose avec cette campagne. Il s'agit de consolider notre colonne vertébrale, commune à nos trois organisations. A ce titre, d'ailleurs, le rapport rédigé reflétait ce choix. Toutes nos propositions étaient mises sur la table. Elles étaient ordonnées et classées en chapitre mais nous avons balayé large, le plus large possible, si j'ose dire. Maintenant, nous allons nous focaliser sur un aspect et le porter le plus haut possible, sous une forme ou sous une autre.

Nous voulons rassembler davantage : le droit aux vacances est l'affaire de tous !
Au-delà de nos parlementaires, nous voulons aujourd'hui interpeller les différents ministères concernés, les institutions comme les CAF, les élus locaux qui agissent sur le terrain. Il faut valoriser ce qui est fait, mais surtout rappeler l'urgence de ce sujet et la nécessité de faire plus, beaucoup plus.

Vous pouvez préciser?

Patience. Il est encore un peu tôt. D'autant plus que le travail est collectif je vous le rappelle : trois associations ont travaillé de concert : la JPA, l'UNAT et Solidarité Laïque. Toutes ont été satisfaites , je crois, du travail accompli. Elles remettent le couvert cette année, si vous me passez cette expression un peu triviale...Nous y travaillons actuellement. Vous serez prévenus ne vous inquiétez pas ! Nous comptons sur vous pour relayer cette campagne!

Elise Roinel vient d'arriver à la JPA. Auparavant elle travaillait comme chargée de mission au siège national de la FCPE, la fédération des conseils de parents d'élèves. Elle a découvert le secteur de l'éducation populaire à travers son engagement dans l'animation occasionnelle, quand elle était étudiante.



« Le fonds de dotation est une personne morale de droit privé à but non lucratif qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général ou les redistribue pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres et de ses missions d'intérêt général »

C'est un choix

raisonné

et ambitieux

article 140, loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie

l'instar des plus grandes associations françaises et dans la dynamique actuelle entourant l'écosystème du *fundraising*, la JPA a décidé, en 2018, de prendre le grand virage de l'innovation et du changement en créant son propre fonds de dotation.

Pourquoi un fonds de dotation?

« C'est un choix raisonné et ambitieux » précise Yann Renault, secrétaire général de la JPA. « Nous devons pouvoir collecter de l'argent autrement. Les

fonds publics, une de nos ressources, ont diminué ces dernières années. Il est impossible de rester passifs face à une telle situation. Donc nous agissons en conscience. Le fonds de dotation nous a semblé être la meilleure solution. » Et de conclure : « Désormais, si vous me permettez de schématiser, la JPA aura

une dimension de plaidoyer et le fonds de dotation une dimension collecte à notre profit bien évidemment ». Au cours de l'année 2018, progressivement la structure est réfléchie et construite. Elle aboutit à la publication des statuts au Journal officiel du 16 février 2019. Grâce à une grande réactivité, il n'aura

suffi que de 6 mois entre le Congrès de l'association en juin 2018, qui acte la création de cette structure novatrice, et l'assemblée générale exceptionnelle de décembre de la même année, pour voir éclore un nom et une vision créatrice.

L'objectif est simple : permettre une levée de fonds capable de venir soutenir le projet et la vision de la JPA. Il s'agira de déployer toutes les forces de la confédération au profit d'un seul et même objectif, trouver une myriade de partenaires acquis à sa cause.

Le fonds de dotation pourra faire appel à la géné-

rosité publique, aux dons et legs de toute nature.

Son nom est volontaire et descriptif: #Partir et Devenir. Sa vision est ambitieuse mais réaliste: agir contre toutes les formes d'exclusions par les loisirs et les vacances!

Son action entre en parfaite résonnance avec les constats sociétaux si justement pointés par l'ensemble des membres de la JPA: l'accès aux loisirs et aux vacances est un droit dont sont notamment exclus les enfants et les jeunes en situation de pauvreté ou de handicap.

À la une

UN, DEUX, TROYES, SOLEIL Le Congrès 2018 de la JPA se tenait

EN 2018, LA JPA DONNAIT LES CLÉS DE L'ORGANISATION DE SON CONGRÈS AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE. UNE BONNE IDÉE, SI ON EN JUGE PAR LE RÉSULTAT: STUDIEUX SUR LE FOND, **ENJOUÉ SUR LA FORME.**

out le petit monde de la JPA s'était donné rendez-vous au Centre des Congrès de Troyes, les 26 et 27 juin 2018. Plus d'une centaine de congressistes et invités venus débattre de la place des colos dans la société, du rôle d'une organisation telle que la Jeunesse au Plein Air ou encore de son avenir avec, entre autres, la mise en place d'un fonds de dotation.

Une étude pour en savoir plus sur le devenir des colons

Le congrès s'ouvrait sur la présentation d'une étude réalisée par Le Basic, le « Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne ». Commanditée par la JPA, son objectif sur l'évaluation et l'objectivation des impacts des ACMs était, au travers d'entretiens, de déterminer les impacts réels, en termes d'apprentissage, de mixité sociale, de mobilité et d'engagement, des colonies de vacances et des centres de loisirs sur les individus.

à Troyes les 26

et 27 juin 2018:

de débattre de

l'avenir et des

choix de la JPA

une occasion

L'étude questionne l'impact social du passage en accueils collectifs de mineurs sur les parcours de vie en répondant à 3 critères :

• une analyse sur un temps long;



- une population réduite mais diverse :
- des entretiens semi-directifs.

Fonds de dotation : une structure pour l'avenir

Après les formalités statutaires obligatoires liées à l'approbation de l'activité et des comptes de la confédération, le 26 juin s'ouvrait un débat sur l'opportunité de créer un fonds de dotation alors en cours de réflexion.

3 raisons justifient sa création :

- · sauvegarder les fonds légués par l'histoire et notamment par la vente du centre médico-social Jacques Besse, afin de développer notre projet;
- créer une structure mieux adaptée à la recherche de mécènes au service du financement des missions de la JPA;
- · optimiser la gestion patrimoniale de la JPA: Possibilité de gérer l'immeuble sans payer d'impôt sur les locations.

Quelques principes de base struc-

turent la création du fonds de dotation de la JPA:

- · une gouvernance qui garantit la maîtrise du fonds de dotation par la JPA, le fonds de dotation étant créé par les fonds propres de la JPA;
- · une composition et une gouvernance qui permettent de s'ouvrir au mécénat d'entreprise (ouvrir le CA à des personnalités qualifiés issues de l'économie):
- · donner la possibilité au fonds de dotation de s'ouvrir à d'autres partenaires associatifs ou au secteur de l'économie sociale;
- · le fonds de dotation n'a pas vocation à développer des missions mais à financer les actions de la IPA et ses membres:
- · le fonds de dotation est non consomptible pour conserver les avantages fiscaux liés à son statut de fonds de dotation : exonération de fiscalité sur les produits issus de la gestion des actifs : produits financiers issus



Lapierre qui roule

Né le 28 février 1886, Georges Lapierre a désormais une rue à son nom à Troyes. Une cérémonie d'inauguration avait lieu le 27 juin ; l'occasion de revenir sur le destin d'un homme profondément respectueux de la nature humaine. Après avoir rejoint le Syndicat national

des instituteurs, il en devient, dès 1926, un membre de sa commission permanente. En 1933, il fonde le Centre laïque des auberges de jeunesse et quelques années plus tard, la Fédération nationale des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents (l'ancêtre de notre JPA!).

Résistant pendant la Seconde guerre mondiale, il est arrêté par la gestapo

sur dénonciation et mourra du typhus au camp de Dachau en 1945. Il est surtout connu en tant qu'infatigable militant associatif et pour ses activités à caractère pédagogique. « Sauvegarder et développer la valeur spirituelle de l'homme, protéger et accroître sa valeur sociale ». Ses mots tirés d'un rapport sur le service social de l'Ecole à la Nation permettent de

mieux cerner l'individu : deux préoccupations majeures ont marqué à tout jamais l'homme qu'il était.

Pourquoi Troyes? Plusieurs fois après 1940 et sa « retraite » forcée de l'Education nationale, Georges Lapierre se rend à Troyes pour y retrouver Paul Langevin, un ami proche qui fut un temps arrêté puis assigné à résidence dans cette belle ville de l'Aube.

du placement de trésorerie et de la gestion d'actifs immobiliers.

Tous aux ateliers!

Le deuxième jour était consacré au Plan stratégique de la JPA. La confédération optait pour une méthode de travail en ateliers afin de pouvoir donner la parole à tous les participants. 4 ateliers furent constitués autour des thématiques suivantes :

- Faire confédération
- Le « produit » JPA
- · Le plaidoyer

· Le modèle socio-économique.

Il en ressortait de nombreuses idées et propositions synthétisées dans un document à la fois précis et large dans ses ambitions : le projet confédéral 2018-2023, Orientations. Dans ce texte limpide, en paraphrasant les termes de notre président, Jacques Durand, la JPA réaffirme son souhait d'une « confédération militante, riche de la diversité de ses membres et forte de ses valeurs : laïcité, solidarité et citoyenneté. »





Alors, on danse?

La JPA de l'Aube avait prévu des animations à gogo tant le 26 que le 27 juin.

Le congrès de la JPA a été marqué par les festivités organisées par les bénévoles du comité en marge des réunions formelles. L'occasion d'apprendre à se connaître et de célébrer les valeurs portées par les colos : le partage de moments chaleureux pour aller vers l'autre.

Un évènement JPA sans festivité ? Impensable ! Fidèle aux valeurs d'échange et de partage, le congrès de la Jeunesse au Plein Air s'est inscrit dans cette droite ligne, réunissant les participants autour d'animations festives et engagées. Animations qui mirent à l'honneur les bénéficiaires de l'engagement de la JPA: les enfants.

C'est ainsi que plus de deux cent enfants des centres de loisirs alentours furent conviés les 26 et 27 juin au congrès pour des activités sportives et ludiques sur la place de la mairie. Le sport fut mis à l'honneur, permettant aux enfants de se dépenser sous un beau (et chaud!) soleil de Champagne. Les activités étaient déclinées autour de 4 grands thèmes : science et nature, plein air, image et son et veillée....

Les adultes n'étaient pas oubliés : les membres de la JPA, bénévoles et partenaires ont pu se retrouver pour partager une soirée conviviale le 27 juin au Cellier Saint Pierre, une auberge champenoise typique. Cette soirée musicale et festive marquée par une ambiance jazz fut très appréciée. Elle était l'occasion de renforcer les liens entre tous les acteurs engagés dans le projet de la Jeunesse au Plein Air. Conviviale, chaleureuse et agréable, cette parenthèse résume bien l'ambiance de ce congrès!

Séverine Hohler, membre de la JPA de l'Aube l'initiative du Congrès

Comment organise-t-on un tel congrès (processus de désignation, idées, déroulement)?

A vrai dire ce congrès est parti d'une idée un peu folle, puis nous en avons parlé plus longuement avec tout le comité JPA de l'Aube, ce qui nous a permis de nous mettre d'accord sur la forme que pouvait prendre ce Congrès. Ensuite, il a fallu trouver des partenaires et un lieu. Nous avons immédiatement pensé au centre des Congrès de Troyes. Doté d'une grande capacité d'accueil, et situé au cœur de la ville, ce complexe était idéal pour l'organisation de cet événement. Cela nous a aussi permis de profiter de leur réseau logistique, notamment pour le traiteur.

Quelles interventions furent les plus marquantes ? Pourquoi ?

Les interventions furent toutes d'une grande qualité, permettant de mettre en avant des idées qui représentent les nouvelles initiatives de la JPA. Il s'agit notamment des discussions autour de la création d'un fonds de dotation, ainsi que de nombreuses propositions sur ce qui pourrait être fait dans les années à venir.

Qu'est ce qui ressort du Congrès ? Quelles avancées notables vous viennent à l'esprit ?

Ce Congrès a surtout permis aux différentes parties prenantes de développer leurs points de vues, leurs approches et leurs considérations sur les sujets évoqués. Il s'agissait aussi de créer une réelle cohésion entre les bénévoles et le personnel de la JPA, en leur donnant l'occasion de se rencontrer et d'échanger au cours de moments plus informels. C'est ce dialogue qui permet justement des avancées notoires, chacun comprenant les besoins et préoccupations des autres comités.

Les enfants, avec toutes les animations prévues pour eux, ont été particulièrement mis à l'honneur?

Absolument. Au regard de l'engagement de la Jeunesse au Plein Air, il nous semblait essentiel que des enfants puissent participer à cet événement, à leur échelle. C'est pourquoi, en coopération avec des centres de loisirs de la région nous avons pu faire venir le mercredi plus de 200 enfants, qui ont pu s'adonner à plusieurs activités ludiques, notamment autour du rugby. Ce sont nos partenaires et confédérés qui ont animé ces stands, et nous les en remercions.

Il y avait également une volonté de faire découvrir des produits locaux?

Oui nous en avons profité pour permettre aux congressistes de découvrir notre belle région. C'est pourquoi nous avons organisé une vente de produits locaux, typiques de la Champagne, dans la cité des Congrès.

Parlez-nous de la soirée organisée au Cellier Saint Pierre...

Cette soirée rejoint l'idée de la cohésion entre les membres de la JPA. C'était l'occasion d'apprendre à mieux se connaître et de créer un réel esprit de groupe. Nous avons passé une très bonne soirée dans un cadre magnifique, autour d'une animation jazz. A l'image du Congrès, ce fut un moment convivial, agréable et chaleureux.

Le produit : quésaco ? L'un des ateliers était consacré au « produit ». Le terme « produit » a été fortement débattu, voire remis en cause compte tenu de son approche mercantile. C'était un débat utile qu'il fallait avoir et qui retint l'attention de tous un long moment. Sans pour autant s'y substituer, d'autres propositions sont venues éclaircir ce malentendu sémantique : promesse, intention, signature, concept... Une chose à retenir et qui mit tout le monde d'accord : le « produit » représente ce qui doit nous différencier des autres, ce qui fait notre « ADN ». Une « molécule jpaesque » si l'on peut s'exprimer ainsi...

Grand Angle

LA JPA ENGAGÉE SUR TOUS LES FRONTS!

L'ETUDE DU CABINET D'ÉTUDE LE BASIC, PARTIR EN COLO AVEC ECOLE OUVERTE, PREMIER DÉPART, CLASSES DE DÉCOUVERTES, OUI RECYCLE... EN 2018, LA JPA A FAIT FEU DE TOUT BOIS... POUR LA BONNE CAUSE : CELLE DES ENFANTS QUI NE PEUVENT PAS PARTIR EN VACANCES COLLECTIVES.

a JPA a pris un nouveau virage.... tout en accélérant. C'est un peu ce que l'on pourrait se dire en voyant l'ensemble des opérations, des rapports et des missions sur lesquels l'organisation associative a souhaité se positionner.

« Rien d'anormal à cela » précise Jean-Karl Deschamps, vice-président de la confédération « la société change, nous nous devons de changer nous aussi. C'est impératif ». Et de faire vite renchérit-elle! 2018 restera donc comme un moment crucial pour la confédération : son avenir se joue ici, très certainement.

Colo et Ecole ? Partir en colo avec Ecole ouverte, évidemment !

Le principe est simple : proposer à des jeunes inscrits au dispositif Ecole ouverte de leur collège d'aller en colo pour 6€/jour.

Et ça marche ! 152 jeunes de 12 établissements scolaires ont pu en bénéficier en 2018. L'opération a même été étendue avec succès à d'autres territoires grâce à l'investissement et la volonté des comités JPA de l'Ain, du Pas-de-Calais et du Nord!

Le secret de cette réussite?

Un format inédit et un lien fort avec les familles!

- Les séjours sont présentés aux familles au sein des collèges par les organisateurs partenaires de la JPA.
 Les parents peuvent ainsi poser toutes les questions qu'ils souhaitent, et la rencontre avec les organisateurs contribue à lever les freins au départ.
- Le lien entre la JPA et le collège rassure les familles et change leur regard sur l'établissement scolaire de leur enfant.
- Le fait de pouvoir partir avec les copains du collège facilite l'inscription des élèves.

Cette opération illustre parfaitement le nouveau fonctionnement pour les aides auquel la JPA aspire : un fonctionnement tourné vers la recherche d'impacts et la relation avec les bénéficiaires, mais surtout en lien avec les enjeux des territoires grâce aux bénévoles.

Classes de découvertes : l'aide essentielle de la JPA

Les séjours scolaires sont des outils pédagogiques que les enseignants mobilisent pour illustrer concrètement des savoirs, étudiés en cours, ou encore pour susciter l'intérêt et la curiosité en changeant d'environnement... mais pas seulement!

A l'instar des colos, ces séjours collectifs sont essentiels pour développer la mobilité affective, géographique et sociale des jeunes.

Pour 89 %¹ des enseignants, l'apprentissage du vivre-ensemble et des règles de la vie en collectivité font partie des objectifs principaux

du séjour. Ces temps provoquent des changements au niveau de la relation entre les élèves et la dynamique de la classe : les jeunes sont plus à l'écoute des autres

et s'entraident. Le séjour permet aussi à de nombreux élèves de se révéler sous un nouveau jour et de gagner confiance en eux : ils changent d'attitude vis-à-vis de la classe.

Or ces voyages sont lourds à mettre

en place, et chaque année nous constatons le caractère déterminant de l'aide JPA/ANCV pour leur organisation. Au-delà, elle encourage les enseignants à organiser plus de

> voyages et incite à des départs réguliers.

> Et du point de vue des parents ? Même si elle n'est pas perçue comme déterminante pour la participation de l'en-

fant, l'aide permet d'éviter les répercussions sur d'autres budgets de la famille. En effet, étant donné que ces séjours font partie du parcours scolaire, il est essentiel pour les parents que leur enfant y participe.

Une étude pour confirmer tout le bien que font les colos

Si l'étude du cabinet Le Basic a déjà été abordée dans nos colonnes (voir Évènement, le Congrès de Troyes), il s'agit ici d'y apporter une mise en perspective dans un contexte sociétal qui a évolué.

Et

du point

de vue des

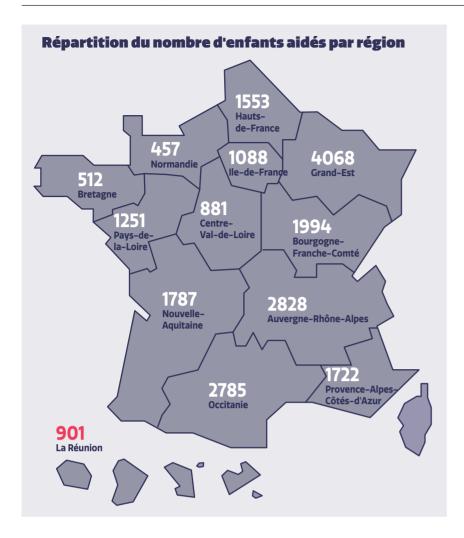
parents?

Face aux évolutions auxquelles sont confrontés les ACM (baisse de fréquentation, faible reconnaissance, fermeture de centres...) la JPA a réalisé une étude qui interroge l'impact de l'action portée collectivement par ses membres sur le devenir des enfants.

En quoi le passage par les centres de loisirs, les séjours collectifs a-t-il influencé le développement éducatif des enfants, des jeunes et leur future vie d'adulte notamment leurs engagements ?

En quoi l'impact spécifique des accueils collectifs de mineurs est-il un levier pour contribuer à relever certains des principaux défis sociaux auxquels la société française est confrontée : montée des inégalités, précarisation, repli identitaire, délitement du lien social... ?

L'étude du Cabinet d'étude Le Basic s'attache à démontrer les impacts qu'ont les accueils collectifs de mineurs sur les parcours de vie des personnes interrogées. Pour cela, 25 entretiens individuels ont été conduits et ont servis de base à l'étude.



BÉNÉFICIAIRES DONT

14 031 ENFANTS EN SÉJOURS SCOLAIRES

7796 **ENFANTS EN COLOS**

Les jeunes que nous soutenons

(colos, partir en colo avec École ouverte, séjours scolaires, handicap)

L'aide moyenne représente du coût du séjour.

Le QF moyen de la famille est de

Répartition fille/garçon équilibrée

Focus sur les jeunes en situation de handicap partis en colo 64% ont 10-15 ans Le QF moyen de la famille est de





Des vacances pour les jeunes en situation de handicap

La JPA a pour mission de promouvoir et de développer l'accueil de tous les enfants y compris ceux en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs et les classes de découvertes.

Une Charte pour l'inclusion

La Charte handicap vacances et loisirs non spécialisés accompagne les acteurs dans leur réflexion sur la place des enfants en situation de handicap afin de leur proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité pendant les temps péri et extrascolaires.

Elle pose le principe fondamental de l'accueil, en lieu et place de l'intégration ou de l'inclusion, pour conférer aux personnes en situation de handicap la même légitimité d'accès aux vacances et aux loisirs qu'aux autres membres de la société.

Une journée Charte Handicap initiée par la JPA des Ardennes

Le comité JPA Ardennes organisait un forum le 21 mars 2018 à Villers Semeuse.

Cet ambitieux évènement s'était donné pour objectifs :

· de construire une parole sur les problématiques liées à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les ACM et les espaces de loisirs;

- · d'informer les acteurs de l'existence de la Charte handicap;
- d'échanger sur les bonnes conditions d'accueil des publics et soutenir les structures dans leur appropriation.

Avec le soutien d'acteurs tels que les MDPH, la DDCSPP, la CAF, la MSA, le Conseil départemental, les organisateurs de vacances et de loisirs, les fédérations de l'éducation populaire... ce forum s'est révélé être un temps d'échanges et d'information précieux! Bonnes pratiques, informations et relais sur les dispositifs d'aide, valorisation d'expériences de coopération entre familles et organisateurs de loisirs...de très nombreux sujets étaient abordés et discutés.

Avec, au final, plus de 80 participants dont les structures souhaitant devenir signataires de la Charte, les acteurs intéressés par le sujet et découvrant cette dernière, des professionnels ou élus, des organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs, d'activités de loisirs ou des acteurs de l'éducation spécialisée et services de protection de l'enfance (directeurs de centres, animateurs, éducateurs, assistants sociaux, prescripteurs).

(1) réponses au questionnaire diffusé à 893 porteurs de projets, taux de retour : 32 %

Les autres aides de la JPA!

Partir en colo avec École ouverte n'est qu'un petit aperçu du travail réalisé par les comités de la JPA sur le territoire pour permettre chaque année à près de 22 000 jeunes de partir en séjours collectifs.

Une seule constante à toutes leurs actions : des jeunes convaincus qui n'ont qu'une seule envie : REPARTIR!

France

TOUS À LA CAMPAGNE!

CELA AURAIT PU ÊTRE LE CRI DE RALLIEMENT DE LA TOUTE PREMIÈRE CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ EN 1939 ALORS QU'IL ÉTAIT QUESTION D'ENVOYER À LA CAMPAGNE DES JEUNES DE LA VILLE...POUR RESPIRER LE BON AIR FRAIS, L'ODEUR DU FOIN, DES VEAUX, VACHES, COCHONS...

0 ans plus tard, il n'est plus question de bon air lors de la 73° campagne de solidarité, quoi que...

Une action encore nécessaire?

Dans un monde idéal, il n'y aurait plus de Campagne de solidarité, tous les enfants et les jeunes partiraient en colos...Hélas, ce n'est pas le cas, loin s'en faut... Alors, inlassablement, chaque année, la JPA clame haut et fort toute l'importance que l'on se doit d'accorder aux colos et centres de loisirs. Cet évènement est à la fois un temps d'exposition médiatique mais également pédagogique.

Il est essentiel de rappeler que les colonies de vacances et centres de loisirs sont l'un des derniers espaces de mixité, où les enfants issus de milieux sociaux et culturels différents se rencontrent, se découvrent et apprennent de leurs différences.

Il permet également de mener une action de solidarité au sein d'une classe ou d'un établissement scolaire. La campagne de solidarité permet de réfléchir, ensemble, sur les droits des enfants, de les mobiliser afin d'aider d'autres jeunes, d'agir contre les injustices sociales et de s'engager pour une plus grande mixité sociale et culturelle. Elle convoque nos valeurs républicaines en proposant un véritable « parcours citoyen ».

La pédagogie plébiscitée

Cette campagne est également une véritable action pédagogique à destination des écoles et des élèves. Et logiquement, la JPA propose des supports et ressources pour la faire vivre en tant que telle. 50 enseignants exerçant dans 11 départements différents ont été interviewés en 2018 afin de comprendre leurs motivations à faire vivre la campagne

de solidarité dans les établissements

Pour 100 % des enseignants, la raison d'être est toujours d'actualité et ancrée dans le programme même si... la grande majorité des enseignants a le sentiment d'une « tradition qui se perd ».

Les enseignants apprécient les lancements de campagne, instant formel, réunissant des personnalités « officielles » et les enfants : « c'était un incroyable moment pour les enfants », « ils ont gardé cela en mémoire ».

Entretien avec
Dalila Bouadi,
responsable nationale JPA de
la campagne de solidarité

La campagne de solidarité 2018 se distingue-t-elle des années précédentes ?

Cette campagne 2018 vise toujours les mêmes objectifs à savoir (tant qu'ils ne seront pas atteints en fait!):

1. sensibiliser les élèves aux inégalités d'accès aux vacances et loisirs éducatifs, à la solidarité et plus généralement aux valeurs de mixité sociale et du vivre-ensemble;

2. permettre aux enfants de

partir en colonies de vacances et en classes de découvertes grâce aux actions de collecte menées par les élèves avec le concours de leurs enseignants. Cette année nous avons décidé de proposer une nouvelle façon de participer à notre campagne en collectant autrement avec le dispositif Oui recycle. En participant à ce dispositif les élèves sont à la fois solidaires envers la planète en ayant une attitude éco-responsable et solidaires envers la JPA puisque les cartouches collectées permettent à la confédération de collecter de l'argent. En cette année anniversaire des 80 ans nous avons également décidé de prendre le temps de la réflexion et de mener une enquête auprès

de nos comités et également auprès des enseignants afin de mieux les connaitre et appréhender la façon dont ils s'emparent de notre campagne.

scolaires.

Quelles en ont été les nouveautés ? (nouveaux supports, etc.)

Cette année, nous avons décidé de créer de nouveaux outils pédagogiques afin d'accompagner le dispositif Oui recycle en lien avec notre campagne de solidarité.

Nous avons également édité à destination des enseignants un document de présentation de tous nos outils pédagogiques en fonction des différents cycles proposant ainsi aux élèves un véritable parcours citoyen tout au long de la scolarité obligatoire.

A votre avis la campagne doit-elle évoluer? Si oui, pourquoi et comment?

Il est essentiel que la campagne de solidarité continue à évoluer pour répondre au mieux aux attentes et besoins des enseignants afin de renforcer le lien de proximité avec eux.

L'année prochaine nous aurons donc une autre forme de campagne ?

Oui l'année prochaine nous aurons une nouvelle campagne avec pour nouvel objectif de faire connaitre les colonies de vacances aux enseignants et aux élèves. Nous allons proposer en plus de nos outils pédagogiques, une intervention dans les classes autour des colonies de vacances et du vivre-ensemble.



Recyclage et petites histoires

Oui recycle

Oui recycle est un projet de collecte de cartouches d'imprimante en vue de leur recyclage et leur valorisation au profit de la Jeunesse au Plein Air en partenariat avec la société UnisCartouches.

Pour chaque cartouche collectée, Uniscartouches reverse de l'argent (jusqu'à 2 euros) à la Jeunesse au Plein Air au profit des enfants qui ne partent pas en vacances.

Le recyclage solidaire c'est bien, mais la JPA va plus loin : elle en a également fait un outil pédagogique. L'enseignant peut apporter des compétences et connaissances dans différentes disciplines et des valeurs humanistes comme la solidarité dans le cadre transversal de l'EMC (Enseignement Moral et Civique).

La JPA met à la disposition des enfants sur son site (www. ouirecycle.org) un cahier de 6 pages édité en partenariat



L'Arbre à Histoires et Partir en livre

La Jeunesse au Plein Air a créé en partenariat avec Short Edition de nouvelles histoires pour son jeu littéraire numérique collaboratif : l'Arbre à Histoires des Colos et des Centres de Loisirs. Ces nouveaux épisodes de la troisième édition ont été ouverts en mars 2018 sur le thème des échanges culturels.

Comprenant désormais quatorze histoires, le jeu permet d'animer des activités de lecture et d'écriture en colos et centres de loisirs. Les jeunes participants écrivent la suite d'une histoire et votent sur le site « arbre-histoires-colos-loisirs,fr». Il est également possible de publier la suite sous la forme d'un texte illustré au format image. Cette fonctionnalité offre l'opportunité aux animateurs de diversifier leurs animations en combinant à la fois de l'écrit et des activités plastiques.

Pour accompagner les animateurs et les aider à faire participer collectivement les enfants et les jeunes au jeu, la plateforme met à leur disposition des ressources pédagogiques.

Le jeu a évolué cette année en proposant à l'écoute chaque histoire lue par une comédienne. Ces enregistrements guident les auditeurs dans la compréhension du texte et sont une invitation à des activités de lecture à haute voix.

Soutenu par les acteurs de la jeunesse et les élus, Lire et faire lire de l'Essonne a offert aux jeunes de Grigny des animations autour du jeu sur toutes les vacances scolaires sous la forme d'ateliers de lecture-écriture ou artistiques. Très actifs sur la période estivale, ils ont inscrit leurs activités liées au jeu dans le cadre de « Partir en livre » et « Agglo fun tour (Grand Paris sud) » et y ont associé le personnel de la médiathèque de la ville.

Le jeu a été référencé sur le site de « Partir en livre », la grande fête du livre et de la jeunesse initiée par le ministère de la Culture. Cette Fête du livre, organisée par le Centre national du livre avec le Salon du livre et de la presse Jeunesse de Seine Saint-Denis, a eu lieu du 11 au 22 juillet 2018. Partageant le même objectif de « transmettre le plaisir de lire aux jeunes », la JPA a de nouveau soutenu cette 4° édition. Elle a informé son réseau et donné accès à une page de ressources sur la lecture en colos et en centres de loisirs sur le site de son Centre de documentation « doc.jpa.asso.fr/Partir_en_livre.htm ».

Des comités au cœur du dispositif de la campagne

La JPA ne serait pas la Jeunesse au Plein Air sans ses comités locaux. Ils font vivre, tous les ans, avec la même volonté et le même enthousiasme la Campagne de solidarité. Ils diffusent le matériel, organisent le lancement officiel de cette action, mobilisent les particuliers. Ce sont eux également qui attribuent les bourses pour per-

mettre le départ en colonie de vacances.

Aujourd'hui,

c'est le grand

iour

Cette année, nous avons décidé de faire un focus sur certains comités. Pourquoi ? Parce qu'ils ont mis en œuvre des actions fortes... Ils ne sont pas les seuls, évidemment ! Ce ne sont ici que quelques exemples parmi beaucoup...

Nord

Dans le Nord, on court solidaire

La JPA du Nord (59) organisait une course solidaire au mois d'avril 2018.

Ce matin, Dylan s'est réveillé de bonne heure. Il prend une douche, avale un copieux petit déjeuner, chausse ses baskets, enfile un tee-shirt, un short. Il est prêt! Direction: le stade de Ronchin. Aujourd'hui, c'est le grand jour: il participe à la course solidaire organisée par son école, l'école Pierre Brossolette.

Chaque année, l'école de Dylan organise un évènement avec les élèves afin de soutenir une cause qui les touche. Aujourd'hui, il va courir pour la Jeunesse au Plein Air! Son école a souhaité se mobiliser pour la cause des

enfants à l'occasion d'une course solidaire. Avec sa classe, Dylan a réalisé une affiche illustrant le thème de la soli-

darité, des vacances, des loisirs, à l'occasion d'un concours d'affiches.

Et ça l'a fait réfléchir... Si Dylan part chaque année en vacances, il réalise que

ce n'est pas le cas de tous les enfants et ça, ça ne lui va pas du tout! C'est pourquoi aujourd'hui, il est plus que jamais déterminé à courir de toutes ses forces pour faire en sorte que tous les enfants puissent, comme lui, partir un jour en vacances.

Quelques étirements et c'est parti! Dylan court sans s'arrêter, parmi 1 120 autres élèves. Il réalise trois tours de stade! Fier de lui et à bout de souffle, il retrouve ses camarades qui l'attendent pour une petite collation. Une agréable récompense!

Au final, cette course solidaire imaginée

et animée par la JPA 59 a permis de récupérer 1700 euros. Au départ il était convenu que la moitié de cette somme serait versée aux coopératives des

écoles. Mais Dylan et tous les autres élèves ont trouvé plus juste d'offrir la totalité à la Jeunesse au Plein Air.

Une formidable journée, on vous a dit! Merci!



Sud

Hérault à la JPA!

Web radio, collecte de fonds, enquête de terrain et présentation au conseil régional de Montpellier : l'énergie de jeunes occitans au service de la JPA.

En février 2018, les élèves du Lycée Jean Moulin de Béziers se sont investis aux cotés de la IPA de l'Hérault (34) à l'occasion de sa campagne de solidarité. Communication sur les objectifs et besoins de l'association, sensibilisation des jeunes et leur entourage aux inégalités d'accès aux vacances, participation au conseil régional, les lycéens ont fait preuve d'un véritable engagement pour une cause qui les touche.

Prise de conscience des élèves

La Jeunesse au Plein Air 34 peut compter sur l'énergie et

la solidarité méditerranéenne de ses jeunes! Contactés par le comité pour une collecte de solidarité au profit de l'association, les élèves se sont particulièrement investis dans le projet. Sensibilisés aux enjeux du droit à partir en vacances, ils ont tout d'abord réalisé une enquête de terrain auprès de leurs camarades en leur distribuant des questionnaires visant à constater, par leurs propres movens, une réalité qui les touche de manière directe. Les chiffres parlant d'eux-mêmes, les inégalités socio-professionnelles sont bel et bien réelles et engendrent une prise de conscience chez les élèves qui vont s'atteler à sensibiliser leurs camarades en proposant, dans chaque classe, des interventions durant lesquelles ils présenteront la JPA et son combat.

Une collecte solidaire par et pour les jeunes

Les élèves ont décidé d'aller

plus loin. Ils ont organisé, en groupe, une collecte de fonds solidaire au profit de la JPA à l'occasion des journées Portes Ouvertes de leur établissement, les 9 et 10 février 2018. Résultat ? Plus de 700 euros collectés!

Une valorisation régionale

Les élèves ont été accueillis à l'Hôtel de région à l'occasion du conseil régional de Montpellier le 15 février, durant lequel ils ont pu présenter la JPA et les actions menées durant la campagne de solidarité 2018 devant les élus de la région. Le fac-similé d'un chèque de la valeur des dons recueillis grâce à leurs actions leur a été remis, soit de 712,10 euros!

Enfin, deux représentantes du groupe d'élèves investis ont pu partager leur expérience sur les ondes de la Webradio RJM de leur lycée.

Un bel exemple d'engagement solidaire!

Mini-colo, maxi-plaisir

Mini-camp pour relancer les colos : la bonne idée de la JPA des Hautes-Alpes... et ça marche!

La JPA des Hautes-Alpes lançait dans le cadre de la campagne 2018 une opération innovante : une minicolo le temps d'un week-end. L'objectif ? Faire découvrir aux enfants les bienfaits des colos tout en restant dans un cadre très court!

Au programme jeux, découvertes, soleil....L'idée était également de toucher les parents dont on connait la réticence à envoyer leurs enfants, notamment faute de moyens financiers.

En ce beau samedi 21 avril, les parents pouvaient poser toutes les questions qu'ils avaient en tête. Au-delà de la JPA, étaient venus, entre autres, les caisses d'allocations familiales, les PEP, et même une sénatrice (des Hautes-Alpes) Mme Patricia Morhet-Richaud. Encore une belle illustration de la créativité et de l'innovation des comités de la JPA!





Sud-Ouest

Jeu des 7 familles dans le Lot

Un jeu des 7 familles : c'est l'idée originale portée par la JPA du Lot (46) pour la campagne 2018.

Pour la campagne de solidarité 2018, la JPA 46 avait décidé de frapper un grand coup et d'innover : proposer aux enfants de créer leur propre jeu des 7 familles autour de nos valeurs : droit aux vacances, solidarité, fraternité, laïcité, liberté, racisme, respect.

Nous avons rencontré François Thomas, le président du comité départemental 46.

Pouvez-vous nous décrire l'opération conduite dans votre département ?

Dans le cadre du lancement de la campagne de solida-

rité 2018, deux classes (CE2 et CM1) du groupe scolaire P. Ségala à Cahors, se sont impliquées sur un projet autour de la solidarité et des droits avec, plus spécifiquement, la question du droit aux vacances. Les élèves, avec l'aide de leurs enseignantes bien entendu, ont créé un jeu de 7 familles traitant de ces questions. Tout le projet et les réalisations ont été présentés, le jour du lancement en présence du DASEN, des élus de Cahors et des représentants associations membres du comité départemental JPA.

Comment avez-vous eu l'idée de créer un jeu des 7 familles ?

La campagne sur le droit aux vacances et les aides apportées par la JPA ont été le départ d'une sensibilisation à partir du matériel transmis par le comité départemental. Le besoin d'un travail spécifique sur le vocabulaire s'est manifesté. Les notions de respect, solidarité, racisme, handicap, fraternité, égalité, laïcité et liberté revenaient souvent. Les élèves ont illustré par des textes et dessins ces notions abordées oralement et expliquées par des exemples concrets.

Comment se présente le jeu des 7 familles ?

7 concepts ont été retenus: respect, racisme, fraternité, solidarité, laïcité, liberté et droit aux vacances. 6 verbes d'action illustrent chaque famille pour permettre le fonctionnement du jeu. Une illustration de chaque carte a été réalisée.

Pensez-vous diffuser ce jeu plus largement?

Un prototype est à l'étude et nous aimerions le tester dans quelques classes avant d'envisager l'élaboration définitive et la diffusion plus large auprès des établissements. Nous pensons que cet outil permet d'acquérir un vocabulaire qui fait sens et peut contribuer ainsi à l'éducation à la citoyenneté.

EN BREF

Statut de volontariat de l'animation En 2018, la Confédération a réuni ses membres afin de travailler spécifiquement sur les questions du Rapport NUTTE, en date de mars 2012. Ce rapport met en exergue le statut de volontariat dans le secteur de l'animation. Il a semblé fondamental, pour la confédération et ses membres, de se constituer une doctrine juridique et technique afin d'appuyer plus efficacement le propos politique. Le groupe travaillant sur le statut du volontariat de l'animation n'est pas (encore) allé au bout de ce travail.

Contribution stratégie pauvreté

« Vivre en situation de grande pauvreté, c'est vivre en danger humain, social et scolaire », rappelait Jean-Paul Delahaye dans son rapport de 2015 sur la grande pauvreté et la réussite scolaire. En France, 1,2 million d'enfants grandissent dans des familles pauvres. Cette situation est préoccupante dans un pays où le milieu social d'origine a un impact déterminant sur les destins des personnes. Ces enfants sont victimes d'une double peine : grandir dans un contexte socio-économique difficile et risquer beaucoup plus fortement d'être pauvres une fois adultes.

La prévention de la pauvreté revêt donc un caractère essentiel. Pour la JPA, les vacances jouent un rôle déterminant pour lutter contre l'exclusion et la précarité. En ce sens, la confédération a contribué aux travaux de la mission de concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes en février 2018.

Le plaidoyer de la confédération a été entendu puisque dans la présentation de l'engagement 2 de la stratégie pauvreté, on pouvait lire en fin d'année 2018 : « Des mesures concrètes seront mises en œuvre pour améliorer l'accès aux biens et services essentiels des enfants en situation de pauvreté, en particulier dans les champs de l'alimentation, de la santé, de l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances. » Reste aujourd'hui à mettre en œuvre cet engagement ambitieux...

Audition et contribution JPA sur l'éducation populaire

En 2018, le Conseil Economique, Social et Environnemental menait des travaux sur « l'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle ». L'objectif : dresser un état des évolutions récentes du secteur et identifier à quels besoins l'éducation populaire peut répondre aujourd'hui.

Lors de son audition le 7 novembre, notre confédération a défendu les loisirs et les vacances comme outils de l'éducation populaire. En s'appuyant sur l'étude du BASIC, elle a rappelé que les accueils collectifs de mineurs sont un moven de répondre aux nombreux défis auxquels la société française est confrontée. Ces lieux d'éducation participent à la formation des citoyens de demain et l'épanouissement des enfants et des jeunes qui les fréquentent, ils contribuent à construire une société plus inclusive et solidaire.



Des jeunes s'engagent à nos côtés

Iqrah et Laetitia, en mission de service civique à la JPA en 2018

Les deux jeunes étudiantes ont donné six mois de leur année 2018 en service civique à la JPA. Nous les avons rencontrées pour revenir sur cette expérience riche en rencontres et en enseignements.

Pourquoi avoir choisi de faire ce service civique à la JPA?

Iqrah: J'ai choisi la JPA car les missions correspondaient aux compétences que je voulais développer durant mon service civique, particulièrement dans la gestion de projets éducatifs, qui correspond à mon objectif professionnel et à mon parcours académique. Laetitia: Après une prépa d'éducatrice spécialisée il me restait six mois de libres, durant lesquels je souhaitais me rendre utile. Cette mission en rapport avec le social me correspondait particulièrement. Je voulais aussi découvrir le domaine associatif et son fonctionnement.

Comment définiriez-vous votre rôle au sein de la JPA? Que pensez-vous avoir apporté à l'association?

I : Nous étions les premiers services civiques au siège de la JPA. C'est pourquoi il a fallu définir nos missions petit à petit. Au départ nous étions seulement sur le projet Ecole Ouverte, puis nous avons pu nous investir sur la plupart des projets en cours.

L: Être les premiers services

civiques nous a garanti une certaine liberté dans nos missions, mais aussi des responsabilités particulières. Je pense que nous avons apporté un regard neuf sur les projets en cours. Nous avons notamment créé le Carnet de voyages, qui a été distribué dans les colos.

Quel projet vous a particulièrement marqué durant votre service civique?

I: Nous avons travaillé sur des missions variées. Il s'agissait de beaucoup de communication, de suivi téléphonique et des enquêtes auprès des établissements participant à Oui Recycle. Nous avons aussi fait beaucoup de soutien aux bénévoles dans la gestion de leurs projets. Mais ce qui nous a marqué est sans hésitation les interventions que nous avons menées dans les collèges du Val-de-Marne pour les projets Oui Recycle et Partir en Colo avec Ecole Ouverte. C'était particulièrement enrichissant d'être directement au contact des bénéficiaires et de faire des actions de terrain.

L: Pareil pour moi, ce sont les interventions et animations qui m'ont le plus marquées. Comme je veux travailler sur le terrain, c'était un premier contact réussi pour moi. Mais nous avons aussi longuement élaboré le « Carnet de voyage ». Il n'existait pas quand nous sommes arrivées et nous a demandé beaucoup d'investissement et de créativité. C'est probablement la véritable empreinte de notre passage à la JPA.

Que retenez-vous de votre passage à la JPA?

I: Je peux dire que mon passage à la IPA a été très instructif. Moi qui ai pour ambition de gérer des projets socio-éducatifs, j'ai clairement progressé dans ma maîtrise des compétences nécessaires.

L: C'était ma première expérience professionnelle. C'est pourquoi j'ai énormément appris durant mon passage à la JPA. Je pense avoir grandi et acquis de nombreuses compétences professionnelles utiles pour la poursuite de mon cursus. J'ai été marquée par la cohésion de l'équipe et la bonne ambiance qui régnait au siège de la JPA.

Trois mots pour définir la JPA?

I: Solidarité, cohésion, engagement.

L: Solidarité, échanges, rencontres.

Contribution sur l'avenir du travail des jeunes

Quel l'avenir pour le travail ? Comment favoriser l'insertion de tous les jeunes actifs? Comment prendre en compte leurs attentes et leurs besoins? Ces questions, posées en fin d'année 2018 par le CESE dans le cadre de ces travaux sur l'avenir du travail des jeunes, ont inter-

pellé la JPA. En participant à la construction de chaque enfant et chaque jeune, les ACM les préparent à leur future vie d'adulte, y compris dans sa dimension professionnelle.

Le milieu professionnel n'est pas qu'un lieu où on exerce sa profession, c'est aussi un lieu de vie et parfois d'engagement, un espace collectif où chacun doit pouvoir trouver sa place. L'entrée et le bien-être dans le monde du travail nécessite de nombreuses compétences psycho-sociales, comme savoir développer des relations interpersonnelles ou une pensée créative, ou encore avoir confiance en soi. Ce n'est pas qu'à l'Ecole ou en famille qu'elles peuvent s'acquérir mais aussi au sein des ACM. Les séjours collectifs, comme les colos, les camps scouts, jouent également un rôle important dans l'apprentissage de la mobilité, ce qui ouvre le champ des possibles une fois adulte. Pour les jeunes engagés dans l'animation volontaire, leur expérience doit être mieux reconnue et valorisée dans un parcours de formation et lors de l'entrée dans la vie professionnelle. Il faut aussi que leurs aspirations soient prise en compte dans la construction des politiques d'accès à l'emploi.

UNE VERITABLE EXPERISE

LA JPA, DE PAR SES MISSIONS, AU-DELÀ DES VALEURS QU'ELLE PORTE HAUT ET FORT, EST UN EXPERT RECONNU DES VACANCES ET DES LOISIRS ÉDUCATIFS ET COLLECTIFS. ELLE DOIT DONC SITUER SON ACTION AU CARREFOUR DES ACTIVITÉS DE CHACUN DE SES MEMBRES ET LES ACCOMPAGNER AU MIEUX.







Une veille juridique et réglementaire

Assurer une veille réglementaire et juridique et être force de propositions sur l'évolution de la réglementation est une des missions importantes de la IPA.

Quelles ont été les principales évolutions réglementaires des ACM durant l'année 2018 ?

1) La **directive** « **TRAVEL** », relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyages liées a été transposée par l'ordonnance n°2017-1717 du 20 décembre 2017 et le décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017, sans opérer la moindre distinction entre les entreprises et sociétés du secteur marchand et les organisations à but non lucratif et à caractère éducatif.

Dès lors, tout au long de l'année 2018, des actions de plaidoyer et des rencontres ont été organisées par la Jeunesse au Plein Air, ses membres et ses partenaires avec les pouvoirs publics (conseillers au Cabinet du Premier Ministre et à la Présidence de la République, conseillers au Cabinet

du Ministre de l'Éducation nationale, services de la DJEPVA et ceux de la Direction Générale des Entreprises [DGE] dépendant des services de Bercy) et les élus (Présidents de commission, Députés, Sénateurs...) afin de faire reconnaître la spécificité des colonies de vacances, des centres de loisirs, des camps scouts et des vacances organisées pour les personnes en situation de handicap.

Et notre mobilisation a payé! Après une première réponse écrite du ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, puis celle du ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, courant mai 2018, Monsieur Le Premier Ministre, Edouard Philippe, faisant écho à nos revendications, confirmait : « N'entrent pas dans le champ de la directive les associations agréées qui organisent des ACM sur le territoire national ».

Partant, la Jeunesse au Plein Air, dans un souci de sécuriser juridiquement les dérogations précitées, a porté dès la rentrée 2018, des amendements législatifs lors des débats tournant autour du projet de loi « PACTE », toujours en discussion au sein du Parlement à la fin de l'année 2018, afin d'exclure du champ d'application de la Directive « TRAVEL », les associations agréées organisant des Accueils Collectifs de Mineurs, à but non lucratif et à caractère éducatif.

2) Le décret n°2018-647 du 23 juillet 2018, applicable depuis la rentrée 2018, est venu modifier les **définitions et les règles applicables aux ALSH**. L'accueil de loisirs organisé le mercredi (même sans école) devient un accueil de loisirs périscolaire. Dans ce cadre, les organisateurs peuvent appliquer l'allègement des normes d'encadrement des ASLH, sous la condition que la collectivité/l'organisateur modifie ou refasse son PEdT. Ce dernier doit respecter les

Le Spécial directeur et directrice (...) ce sont 189 questions/ réponses (...) revues, modifiées, réécrites et validées (...). principes de la charte qualité du « Plan mercredi ».

Les taux d'encadrement sont modifiés en intégrant la durée de l'accueil de loisirs. De nouveaux taux d'encadrement sont applicables aux accueils de loisirs périscolaires dans le cadre du « Plan Mercredi ».

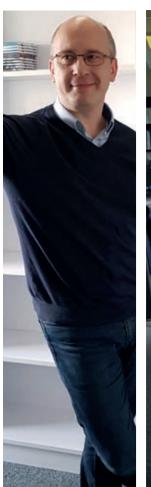
Des outils juridiques au service de la confédération

Au-delà de la veille qu'il produit, le service juridique est également sollicité pour répondre aux questions des membres de la confédération, des abonnés au site Juri-ACM, etc. Il est également le responsable de la revue bien connue *Spécial Directeur & Directrice des ACM*.

Un service juridique à l'écoute

Tout au long de l'année le service juridique est sollicité pour répondre à plus de 150 questions d'ordre réglementaire. Ces demandes viennent des membres confédérés, des comités départementaux, des abonnés de la plateforme « Juri-ACM » (associations, collectivités territoriales, organisateurs, directeurs ...).

Le souci du service juridique est de pouvoir répondre à tous et au mieux, notamment en donnant une information et un conseil juridique solide et





les ACM », répondant de manière concrète à des questionnements des équipes pédagogiques.

Un site juridique à soutenir

En dépit des difficultés liées au suivi, mises à jour des rubriques et urgences des dossiers à traiter, l'année 2018 a été celle d'une confirmation des abonnements. renouvelables chaque année. Cela montre l'intérêt d'un tel support qui s'adresse avant tout aux organisateurs, personnes morales, comités d'entreprises, collectivités locales.

L'objectif de la Confédération est de proposer une offre éditoriale complète, pluridisciplinaire avec un contenu à forte valeur ajoutée.

LE SETVICE Entretien avec Christelle Magdelaine Centre de documentation JPA de documentation

Pouvez-vous nous resituer l'importance du service documentation au sein de la JPA?

Le service documentation a pour mission principale de recenser et référencer les informations et les documents existants sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes. L'objectif est avant tout de venir en appui aux salariés, bénévoles et membres de la JPA en répondant à leurs besoins en information. Mais, il est également important de mettre à disposition et de valoriser ces ressources spécifiques auprès d'un public externe (professionnels du secteur, étudiants...).

En 2018, quelle a été pour vous l'activité centrale? En 2018, l'activité s'est recentrée sur la diffusion des informations et des documents via le site web documentaire doc.jpa.asso.fr. J'y ai régulièrement référencé de nouvelles ressources et mis en avant celles publiées par le réseau JPA dès la page d'accueil et dans des espaces ou des produits dédiés. La newsletter e-DocJPA a constitué le moyen le plus efficient pour diffuser ces actualités. Chaque numéro a été simultanément adressé par mail aux membres du réseau et à des abonnés externes. Ces lettres disponibles sur le site viennent ainsi compléter d'autres accès à l'information comme les dossiers thématiques ou les formulaires de recherche.

Le numérique est au cœur de la stratégie de la doc JPA.

Pouvez-vous nous en dire plus?

Le numérique à la doc JPA, c'est déjà une longue histoire avec d'abord la mise en place du catalogue informatisé puis l'ouverture du site web documentaire. Aujourd'hui, la difficulté est de collecter de l'information pertinente sur le web. Dans un contexte d'infobésité, de multiplication des sources d'information et de prolifération des fake news, l'automatisation de la collecte d'information s'avère être la solution la plus appropriée pour prospecter. Cette pratique s'est progressivement imposée au service documentation de la JPA. À partir de là, j'ai engagé un travail de veille documentaire automatisée.

Et demain, quelles sont les attentes de vos lecteurs et les évolutions possibles?

Les besoins des lecteurs en matière d'information sont liés en majeure partie aux avancées des nouvelles technologies. Dans un environnement informationnel en perpétuel mouvement, les lecteurs veulent être alertés et disposer d'informations ciblées et fiables rapidement. Pour répondre à ces attentes, j'ai proposé dès septembre 2018 un bulletin de veille quotidien aux lecteurs internes à la JPA. À l'avenir, cette veille doit être davantage automatisée, plus concertée et collaborative pour gagner encore en efficacité.

blème de droit posé, de son analyse, de la recherche qu'il implique, de la construction du raisonnement juridique adapté et de l'efficacité du résultat attendu.

Une revue connue et reconnue

Avec une diffusion à plus de 20 000 exemplaires, le Spécial Directeur & Directrice des ACM est un outil d'informations pratiques de référence des colonies de vacances, des centres de loisirs et des camps scouts. Il est chaque année, très attendu et apprécié par les lecteurs.

Structuré autour de questions-réponses, le Spécial directeur & directrice permet aux directeurs, directrices, animateurs, animatrices d'ACM en activité ou en formation de répondre aux questions juridiques de manière pragmatique à leurs interrogations, tout en replaçant leurs questionnements dans un contexte éducatif et pédagogique plus global.

Pour l'édition 2018, la réglementation de 2017 a été revue et mise à jour dans les différentes rubriques habituelles. Au total, ce sont 189 questions/réponses qui ont été revues, modifiées, réécrites et validées par le groupe juridique de la Confédération.

Par ailleurs, le Spécial Directeur & Directrice 2018 insère un nouveau dossier thématique portant sur le sujet suivant : « Amour, sentiments et sexualités dans

Vers une veille documentaire automatisée (objectifs et enjeux)

Le service documentation de la JPA a procédé jusqu'en 2017 à une veille ciblée sur le secteur des accueils collectifs de mineurs (ACM) en collectant manuellement de l'information dans la presse, en recherchant des ressources sur le web, en ayant recours à des alertes mails ou encore en s'abonnant à des newsletters. Dans un monde digital en évolution massive et constante, l'automatisation de la veille documentaire en 2018 a permis d'ouvrir le périmètre de surveillance à l'environnement « socio-politico-économique » des ACM et a amené un gain de temps dans la sélection et la diffusion des informations. La veille documentaire automatisée a conservé les mêmes objectifs d'identification de ressources pertinentes et de maintien d'un flux régulier d'information. Mais les enjeux de gagner en quantité et en rapidité de traitement de l'information sont nouveaux. Les livrables de veille proposés actuellement aux acteurs internes à la JPA sont de plus grande qualité. Ils viennent renforcer leurs connaissances du secteur, maintenir leurs expertises et contribuer à leurs actions et prises de décisions.



Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes JPA I UNAT

Un observatoire des vacances et des loisirs

Entretien avec Natacha Ducatez

Pouvez-vous rapidement nous rappeler le positionnement de l'OVLEJ au sein de notre confédération et son rôle?

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) est une association créée fin 1999 par les principales organisations du secteur associatif intervenant dans le champ des vacances et des loisirs collectifs, dont la JPA. Depuis 2016, la gouvernance de l'OVLEJ est à parité entre la IPA et l'UNAT. Son rôle est de contribuer à une meilleure connaissance des vacances et des loisirs collectifs pour les jeunes. Pour cela, l'Observatoire a plusieurs missions : la réalisation d'études, l'animation d'une veille et la diffusion des connaissances, qu'elles soient produites ou pas par l'Observatoire.

Quels ont été les points marquants de l'année 2018 ?

L'année 2018 a été centrée sur la poursuite de l'étude sur le vivre-ensemble en ACM. Pour compléter les phases d'enquêtes menées en 2017 et approfondir les paroles des enfants et des adolescents, des entretiens supplémentaires

ont été menés sur l'été 2018. Il faudra donc encore un peu de patience pour lire les résultats finaux, mais les premiers résultats, axés sur les entretiens menés avec les parents, ont donné lieu à la publication d'un Bulletin au mois de juin (n°48).

En parallèle de cette étude, un travail de recherche universitaire a été finalisé au mois de juin. Il est axé sur cette même thématique du vivre-ensemble, mais cette fois travaillée au travers des perceptions des animateurs et des directeurs d'accueils de loisirs et de séjours collectifs. Un Bulletin (n°49) a été diffusé au mois de novembre sur les principaux résultats.

Autre point marquant, cette année a permis de finaliser le livre qui rassemble l'ensemble des travaux réalisés par l'OVLEJ depuis sa création. Ce livre, « Les vacances et loisirs des enfants et des jeunes : 20 ans d'observation des pratiques et des acteurs », sera publié en avril 2019.

Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur ce livre?

Son objectif est, d'une part de proposer un outil au service des acteurs du secteur, pour leur permettre d'alimenter un plaidoyer politique sur les accueils collectifs de mineurs, d'autre part de faire connaître l'ensemble des travaux de l'Observatoire.
Sept chapitres thématiques offrent ainsi une vision globale et transversale des diverses études réalisées au cours des 20 dernières années par l'OVLEJ, mais aussi par d'autres acteurs investis dans l'univers des temps libres de la jeunesse.

Si vous décidez de le lire, vous

y trouverez aussi bien des constats sur la fréquentation des ACM que des données sur les pratiques de vacances et de loisirs des jeunes français. Les analyses autour des accueils collectifs sont nombreuses : attentes des parents, apports éducatifs de ces structures, encadrement, politiques publiques. Le livre s'intéresse ainsi aux différents acteurs de cet univers : enfants, jeunes, familles, organisateurs, prescripteurs, institutions et Etat.

Savez-vous déjà quels seront les prochains projets de l'OVLEJ ? Le projet stratégique 2017-

2020 de l'OVLEJ définit de nombreuses actions à mettre en œuvre sur ces quatre années et permet d'avoir une ligne directrice dans les débats qui animent les conseils d'administration. Une étude barométrique (c'est-à-dire qui sera réalisée à intervalle régulier, sûrement tous les deux ans) est en projet. Elle permettrait d'obtenir de nouveaux indicateurs statistiques sur les loisirs et les vacances des jeunes Français et d'identifier les attentes ou représentations des français sur cette thématique. L'année 2019 sera également l'occasion d'organiser un séminaire de restitution de l'étude sur le vivre-ensemble. puis de travailler sur la problématisation et le cahier des charges d'une nouvelle étude biennale, en parallèle du baromètre.

Le vivre-ensemble en ACM

En juin 2017, le Bulletin n°47 présentait les premières pistes de réflexion de l'étude sur le vivre-ensemble, suite à la réalisation de la phase exploratoire axée sur les expériences de vie des enfants. Un an plus tard, le Bulletin n°48 se centre cette fois sur l'expérience et la perception des parents. Pour eux, l'intérêt du vivre-ensemble au sein des accueils collectifs est que leurs enfants apprennent à s'intégrer dans un groupe et à communiquer. Ils estiment en effet que ces capacités leur seront utiles tout au long de leur vie. L'analyse des entretiens montre que les compétences et habiletés développées par les jeunes au sein des ACM, et perçues par les parents, sont les mêmes quel que soit le type de structure. Les expériences de vie des jeunes, qui nous sont racontées par les parents, permettent d'identifier :

- Un développement de la curiosité, par la découverte de nouveaux lieux, de nouvelles activités et de nouvelles personnes,
- Un apprentissage de la diversité, notamment entrainé par le point précédent,
- Une acquisition de compétences relationnelles, principalement décrites au travers de la sociabilité et de l'empathie,
- Des capacités liées au collectif pour apprendre à faire ensemble,
- Des capacités individuelles axées sur l'autonomie, dans le sens de faire soi-même et penser par soi-même.



RAPPORT FINANCIER

FRANCIS BADER, EST TRÉSORIER NATIONAL DE LA CONFÉDÉRATION JPA. IL A ÉTÉ ÉLU LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017. IL EST AUSSI PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE, CE QUI LUI PERMET D'AVOIR LA VISION GLOBALE DES ENJEUX POUR LA JPA TOUT EN PRENANT EN COMPTE LES ENJEUX LOCAUX, EN PARTICULIER CONCERNANT LES POLITIQUES D'AIDES AU DÉPART DANS LES TERRITOIRES.

Avant de commencer, pourriez-vous nous parler de votre parcours, et ce qui vous a conduit à devenir le trésorier de la JPA?

I'étais Directeur d'une association d'éducation populaire : le Centre Culturel Haut Marnais (CCHM) elle-même membre du Comité Départemental JPA de la Haute-Marne (52) et de l'UNAT Champagnes-Ardennes. Ensuite, je suis devenu président du comité JPA 52 et trésorier de l'UNAT Champagne Ardennes. Afin de faire valoir la parole des comités JPA, je me suis présenté au conseil d'administration de la JPA où j'ai été élu en juin 2010. J'ai, ainsi, pu, au fil de mes mandats, découvrir, et comprendre le fonctionnement et les enjeux de notre confédération.

En juin 2017, le poste de trésorier.e de la confédération s'est libéré, et j'ai présenté ma candidature dans l'objectif de poursuivre la transformation du modèle économique de notre confédération, engagée par ma prédécesseure Anne-Marie Harster.

Quels sont, selon vous, les faits marquants de l'année 2018 ? En 2018, plusieurs projets importants pour notre confédération ont aboutis. Compte-tenu de la complexité de notre organisation, il s'écoule souvent un temps long entre l'émergence des projets et leur concrétisation. Il faut en tenir compte.

Il y a eu, tout d'abord, l'adoption du Plan stratégique de la confédération à l'issue d'un vrai travail collaboratif. Nous avons ainsi pu réaffirmer et prioriser nos actions pour les années

Le fonds

de dotation

est (...) un outil

pour faire

confédération.

à venir. Cela nous a permis également de créer le modèle économique qui assurera le financement pérenne de nos missions.

Très concrètement nous avons décidé de la constitution d'un fonds de dotation (dénommé

#PARTIR ET DEVENIR), dont l'objet est d'agir contre toutes formes d'exclusion par les vacances et les loisirs. Ce projet, initié dès 2016, a vu sa concrétisation lors de l'assemblée générale de décembre 2018, qui en a adopté les statuts. Un autre fait marquant de l'année 2018, selon moi : la vente d'une grande partie de notre propriété située à Viazac dans le Lot. Depuis janvier 2011, ces locaux étaient inoccupés à la suite du départ de l'association ALGEEI, avec laquelle nous avions une convention de location. Nous recherchions un acquéreur pour cette propriété. En 2018, nous avons signé 5 promesses de ventes couvrant l'intégralité de la propriété,

et 3 ventes définitives ont été signées pour un montant total de 703.000 €. Il reste donc deux ventes à finaliser pour un montant de 151 000 €. Ce qui devrait être fait en 2019.

Nous soldons ainsi une situation, qui n'était pas dénuée de risques. Je tiens d'ailleurs à remercier Christian Prieur, administrateur national et membre du comité départemental du Cantal, qui a suivi ce dossier et permis d'aboutir à ces cessions. L'objet du fonds de dotation #PARTIR ET DEVENIR est d'agir contre toutes formes d'exclusion par les vacances et les loisirs ; n'est-ce pas la mission de la JPA?

Le fonds de dotation va permettre de mieux répartir les missions qui pour l'heure sont toutes assurées par la JPA. Je m'explique : d'un côté le JPA qui se positionne sur la mission de plaidoyer du droit aux vacances auprès des pouvoirs publics, du grand public, des enfants et des jeunes ; de l'autre, le fonds de dotation a pour mission de rechercher les fonds nécessaires qui viendront financer les projets.

Nous pouvons aller plus loin : le fonds de dotation est également un outil pour « faire confédération ». En effet, il pourra rechercher des fonds pour les projets spécifiques de nos membres, dès lors où ceux-ci répondront à l'objet du fonds.

Concrètement, quelles seront ses missions ?

Sa mission prioritaire sera la recherche de mécènes et de grands donateurs afin de financer le départ en vacances des enfants et des jeunes. Le fonds de dotation est une structure plus souple qu'une association reconnue d'utilité publique et donc mieux adaptée à ce type de mission. Une deuxième mission est assignée au fonds de dotation : gérer les actifs financiers et immobiliers.

En effet, tout en restant propriétaire de ses locaux, la JPA cèderait au fonds de dotation l'usufruit de ceux-ci pour une durée de 10 ans renouvelable. Le fonds de dotation louerait ensuite ces locaux pour financer son fonctionnement à hauteur de 130 000 euros.

Dans cette hypothèse, où serait le siège de la JPA?

Le projet est simple : le fonds de dota-

tion achètera de nouveaux locaux, grâce à une dotation faite par la JPA sur ses fonds propres. Ces nouveaux locaux permettront d'y héberger la JPA mais également pourquoi pas d'autres organisations. Le but allezvous me demander ? Tout simplement renforcer les coopérations et la

Le fonds
de dotation
est une structure
(...) souple (...).

mutualisation des moyens.

Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec des organisations proches de la JPA. Nous voulons avancer rapidement sur ce projet, car la location du 21 rue d'Artois contribue à l'équilibre financier du fonds de dotation. Ces principes ont été validés par l'assemblée générale de décembre 2018.

Revenons aux questions économiques et financières; vous évoquiez au début de notre entretien la construction d'un nouveau modèle économique?

C'est-à-dire?

Historiquement, le modèle de la JPA repose sur deux piliers :

- un financement public important au regard de sa mission d'utilité publique via des subventions. Elles représentent 62 % des ressources en 2018.
- Une campagne de solidarité organisée au sein de l'école publique qui dégageait, avant les années 1990, des ressources importantes.

Ces dernières années, nous avons été confrontés à une forte diminution de nos subventions; moins 25 % environ en 5 ans! Par ailleurs, la collecte dans les écoles a fortement chuté pour devenir aujourd'hui peu significative.

Il fallait faire face à cette situation. Nous avons d'abord diminué nos

Compte d'emploi annuel des ressources de la jeunesse au plein air

Exercice 2018Du 01/01/2018
Au 31/12/2018

Emplois	Compte de résultat consolidé	Affectation des ressources collectées auprès du public	Ressources	Compte de résultat consolidé	Suivi des ressources collectées auprès du public
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	2 579 583	151 836	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	301 625	301 625
1.1 Actions réalisées en France	2 579 583		1.1 Dons et legs collectés	301 625	301 625
Actions réalisées directement	110 600		Dons manuels non affectés	201.625	201.625
Valoriser les accueils collectifs de mineurs Contribuer à l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes	118 688 268 512		Dons manuels affectés Legs et autres libéralités non affectés	301 625	301 625
Agir pour l'accès de tous les enfants aux séjours collectifs	1 532 441	151 836	Legs et autres libéralités non ariectes Legs et autres libéralités affectés		
Etre un lieu d'expertise et un centre de ressources sur les ACM	307 815	151 650	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité		
Animer le réseau confédéral	352 127		1.2 Autres produits lies a l'appel a la gellerosite		
Affiltier le reseau confederal	352 121				
			2- AUTRES FONDS PRIVES	33 201	
			2.1 Subventions d'entreprises, de fondations ou d'associations.	33 201	
<u>Versement à d'autres organisme</u> s					
1.2 Actions réalisées à l'étranger					
Actions réalisées directement					
Versement à d'autres organismes			3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 299 386	
			3.1 Subventions des ministères	1 164 356	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	212 941	149 789	3.2 Subventions liées au partenariat ANCV	1 135 030	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	149 789	149 789			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés (Mécénat)	17 088		4 - AUTRES PRODUITS	1060 537	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres conco urs publics 3– FRAIS DE FONCTIONNEMENT	46 064 317 417		4.1 Autres produits des activités de La JPA 4.2 Produits financiers	1 050 542 9 995	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	317 417		4.2 Produits imanciers	9 993	
I – Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	3 109 941		l – Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	3 694 749	
II – Dotations aux provisions	7 025		II – Reprises des provisions	27 875	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	59 679		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices précédents	5 350	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		0
IV – Excédent des ressources de l'exercice	551 328		V- Insuffisance des ressources de l'exercice		
V – TOTAL GENERAL	3 727 974	301 625	V – TOTAL GENERAL	3 727 974	
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	_	-			
VI- neutralisation des dotations aux amortissements des immobisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.	-	-			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		301 625	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		301 625
			SOLDES DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	Non évalué	Prestations en nature	Non évalué	
Frais de fonctionnement et autres charges		Dons en nature		

Bilan simplifié de la JPA au 31-12-2018

Actif		Passif	
Actifs immobilisés	43 616	Fonds associatifs	9 672 753
Actifs circulants	120 714	Résultats	551 328
Trésorerie	10 564 380	Provisions	126 994
		Dettes et assimilés	377 635
Total	10 728 710	Total	10 728 710

- · L'actif du bilan est constitué à 98% de disponibilités ce qui nous laisse toute latitude en matière de choix d'investissements.
- · La valeur nette d'actifs immobilisés est très faible car la totalité des biens immobiliers sont amortis ou ont été

vendus

· Les fonds associatifs représentent 90% du montant total du bilan. Ce montant intègre l'ensemble des cessions de biens immobiliers.

Compte de résultat simplifié

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE	Exercice 2018	Exercice 2017	Ecarts 2018/2017
	01/2018 au 12/2018	01/2017 au 12/2017	
Produits d'exploitation (I)	2 974 919	3 057 123	-82 205
Charges d'exploitation (II)	3 026 414	3 488 973	-462 559
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-51 495	-431 849	380 354
Produits financiers (III)	9 995	10 262	-266
Charges financières (IV)	-	-	-
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)	9 995	10 262	-266
3-RESULTAT COURANT (1+2)	-41 500	-421 588	380 088
Produits exceptionnels (V)	743 060	514 874	228 186
Charges exceptionnelles (VI)	147 833	9 106	138 727
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	595 227	505 767	89 460
Impôts sur les sociétés (VII)	2 399	2 462	-63
TOTAL DES PRODUITS	3 727 974	3 582 259	145 715
TOTAL DES CHARGES	3 176 646	3 500 541	-323 895
RESULTAT NET	551 328	81 717	469 611

charges fixes, en réduisant notamment la masse salariale. Puis, nous avons mobilisé les fonds dédiés provenant de la générosité publique afin de maintenir le financement des aides au départ. A la fin de l'exercice 2017, la totalité des fonds dédiés était consommée. Ce n'est pas une surprise puisque nous l'avions décidé. En 2018, nous avons revu notre modèle de financement des aides au départ, en diminuant les aides versées sur fonds propres de la JPA et en renforcant la recherche de cofinancements territoriaux.

Comme nous l'indiquons dans le rapport financier, le budget consacré aux missions sociales a baissé en 2018 de 11 %.

Notre gestion prudente nous a permis d'ajuster nos dépenses aux ressources annuelles en diminution. Cette démarche est peu ambitieuse vous en conviendrez et nous nous devions de réagir avec un objectif clair: augmenter nos ressources pour mieux réaliser nos missions!

C'est tout l'enjeu de notre nouveau plan stratégique qui repose, d'un point de vue économique, sur la réussite du fonds de dotation et le développement du secteur juridique.

L'année 2018 est excédentaire de de 550 000 €. Et vous évoquez la nécessité d'un nouveau modèle économique. N'y-a-t-il pas ici une forme de contradiction?

La contradiction comme vous le

dites n'est qu'apparente : ne nous trompons pas sur l'analyse de ce résultat!

L'excédent provient de la cession partielle de la propriété de Viazac dans le Lot. Le résultat comptable de ces cessions est excédentaire de 621 000 €.

Sans cette cession, nous constaterions un déficit de 70 000 € et ce alors que nous avons réduit de 351 000 € nos charges d'exploita-

Si nous ne voulons pas continuer de réduire les budgets consacrés à nos missions sociales, nous devons augmenter et diversifier nos sources de financement. Encore une fois, je me répète mais c'est tout l'enjeu de la création du fonds de dotation.

De même on peut s'étonner du niveau de fonds propres et de l'importance des réserves de trésorerie de la IPA. Celle-ci provient à 80 % de cessions immobilières au cours des 10 dernières années, qui accueillaient des établissements médico-sociaux : Le manoir de Bordeaux-Saint-Clair. le centre Jacques Besse à Lavaur et plus récemment le château de Viazac. Ces disponibilités nous permettent aujourd'hui d'investir.

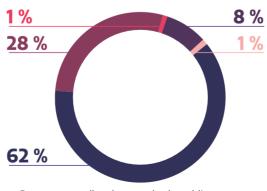
Il nous appartient d'en faire bon usage et d'écrire une nouvelle page de l'histoire déjà riche de la JPA. Et j'ajouterai que cela nous appartient collectivement. Et je citerai Yoda le célèbre petit personnage vert de la série de films Star Wars: Non, n'essaie pas! Fais-le!

Utilisation des ressources



- Missions
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonvctionnement
- Autres
- Excédent

Origine des ressources



- Ressources collectées auprès du public
- Autres fonds privés (mécénat)
- Subventions et autres concours publics
- Autres produits des activités
- Report des ressources des exercices anterieurs

Modèle économique

- · De par son histoire mais aussi sa mission de confédération, la JPA est fortement dépendante des subventions.
- · La part des ressources collectées et du mécénat représente à ce jour moins de 10 % des ressources.
- · La part des ressources provenant des activités est en 2018 de 28 %; y figurent les produits de la cession de Viazac, pour 703 K€. Sans cet élément exceptionnel les activités représentent environ 12 % des ressources de la JPA.
- · L'enjeu du nouveau modèle économique sera donc d'augmenter la part des ressources provenant de la générosité du public (appel grand public + mécénat) ainsi que les ressources provenant des activités de la IPA, et plus particulièrement du service juridique.

i les valeurs et les objectifs communs à tous nos membres – laïcité, citoyenneté, solidarité, aide au départ en séjours collectifs de vacances – demeurent intacts, il convenait de remettre en perspective les orientations et les choix de la confédération au regard des évolutions sociétales en cours : constat d'une paupérisation accrue de nombre de familles, d'une fracture citoyenne qui se creuse, notamment entre ceux qui ont une activité professionnelle, qui partent en vacances, et les autres.

Aussi, tout au long de l'année, avec les différents participants, ce fut une période de temps d'échanges, d'analyses, de propositions innovantes, de débats au sein du conseil d'administration pour, au final, aboutir à l'adoption en assemblée générale du projet stratégique de la JPA. Avec l'appui des membres de la confédération, l'expertise de nos salariés et la consolidation de nos politiques d'aides, l'adoption du projet stratégique a

notablement renforcé le rôle de plaidoyer de la JPA et a justifié la création du fonds de dotation, dénommé « Partir et Devenir ». Au-delà du renouvellement des partenariats, dont nous nous félicitons et espérons l'approfondissement - avec le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, l'ANCV, la CASDEN, la BRED et, plus récemment TRANSDEV - ce fonds de dotation marque la volonté d'une ouverture de la confédération vers la recherche judicieuse de nouveaux partenaires.

Rappelons les orientations et actions significatives de cette année 2018 :

- une volonté, avec le concours des élus nationaux et locaux, de faire entendre auprès du grand public l'utilité du départ en colonies de vacances. Ainsi, avec l'ensemble de notre réseau, le souhait de travailler avec des organisations proches de la JPA, fut maintes fois affirmé. Dans cet esprit, la Jeunesse au Plein Air fut à l'initiative de la campagne #EnVacances!, campagne portée solidairement avec l'UNAT et Solidarité Laïque.
- une mobilisation collective autour d'un plaidoyer valorisant les apports éducatifs des accueils collectifs de mineurs.
- une action énergique afin de combattre les effets néfastes de la directive européenne Travel, laquelle obligeait les organisateurs d'ACM de disposer d'une immatriculation "tourisme" et de justifier d'une garantie financière affectée

DAD PORT Par Jacques Durand, Président de la JPA

2018

L'ANNÉE 2018 FUT À LA HAUTEUR DE L'HISTOIRE DE NOTRE CONFÉDÉRATION QUI, CHEMIN FAISANT, A FÊTÉ CETTE ANNÉE-LÀ, SES 80 ANS!

au remboursement des fonds versés par le client.

Durant cette année 2018, à l'image des années précédentes, la JPA a développé ses missions dans un contexte sociétal particulier.

En effet, la société française connaît des situations complexes, conflictuelles, tant économiques que sociales et culturelles, alors que, dans le même temps, les colonies de vacances et les séjours éducatifs de loisirs enregistrent des baisses de fréquentation régulières. Pourtant, les enquêtes de l'IFOP l'ont montré, l'utilité de ces séjours collectifs répond à des besoins sociétaux et familiaux.

Dans ce contexte, pour poursuivre et développer ses missions, notre confédération doit évoluer et s'adapter. C'est ainsi que plusieurs chantiers furent entrepris, notamment :

- la construction du projet stratégique de la JPA, avec, je tiens à le souligner, une forte implication des membres de la confédération.
- · la réalisation d'une étude qualitative auprès de militants des comités départementaux et d'enseignants de différentes écoles partenaires. Le but était de comprendre les motivations de chacun et d'entendre les recommandations des personnes interrogées pour mieux faire vivre la campagne annuelle de solidarité et de citoyenneté au sein des établissements scolaires. Les résultats enregistrés ont guidé le conseil d'administration de la JPA dans la

rénovation de la campagne nationale; au fil des analyses, il fut admis que les actions de présentation et de valorisation des accueils collectifs de mineurs, d'une part, et de sensibilisation à l'accès au droit aux loisirs pour tous, d'autre part, devaient être singulièrement renforcées.

- pour rendre visible l'utilité de ces accueils collectifs (ACMs), une étude d'impact fut conduite, sous l'angle de l'évaluation et de l'objectivation des impacts des actions des organisations confédérées de la Jeunesse au Plein Air. Les résultats obtenus ont nourri à leur tour l'argumentaire du plaidoyer visant à mettre en avant les activités et les effets éducatifs des séjours collectifs de vacances.
- enfin, dans le droit fil des observations du Comité de la Charte du don en confiance, les groupes de travail et le bureau national se sont interrogés sur la nature et le montant des aides au départ octroyées aux familles. Les années passées, pour avoir une action conséquente sur des groupes de bénéficiaires ciblés, la confédération avait fait le choix d'utiliser la totalité de ses fonds dédiés. La baisse des montants que la JPA est en capacité d'attribuer, les travaux autour du projet stratégique, les questions sur l'utilité de ces aides au regard des besoins colossaux auxquels il conviendrait de répondre, ont ainsi conduit le bureau national à s'interroger sur les aides octrovées. Si, au regard du nombre d'enfants bénéficiaires elles baissent de fait quantitativement,

la JPA souhaite pour autant que ces aides apportent qualitativement une plus-value éducative et répondent à des besoins clairement identifiés. Pour cela, en 2018, les procédures habituelles d'attribution des aides ont été modifiées.

Nous le voyons, la JPA, forte de toutes ses années d'engagement, évolue pas à pas. Et cela, grâce à celles et ceux qui s'engagent dans les unions régionales et les comités départementaux. Pour autant, si des comités départementaux révèlent au fil de leurs actions leur générosité et leur dynamisme, d'autres s'affaiblissent, voire disparaissent. A l'image de la vie... où des militants qui ont tant donné, nous quittent brusquement. Je pense à notre camarade Aimé Cartal, ancien président du comité départemental JPA de l'Allier. Le samedi 22 septembre, en sa qualité de 1er adjoint à la mairie de Saint-Martind'Estréaux, il mariait Léa sa petite fille et le 7 novembre il quittait la vie.

Mais l'année 2018, fut aussi l'année anniversaire de notre confédération. 80 ans, cela se fête et ce fut le cas! Parmi d'autres événements, je n'oublie pas la très belle exposition organisée à Besançon par le comité du Doubs. De Francisque Poulbot à nos jours, à travers tous les timbres et affiches des différentes campagnes de solidarité, nous avons pu revisiter l'histoire, pleine d'actualité, de la Jeunesse au Plein Air.

Comment ne pas conclure ce rapport moral sur notre congrès « anniversaire » ! Grâce au travail et au brio de tous nos camarades du comité départemental de l'Aube, nous avons tenu les 26 et 27 juin un grand congrès dans l'élégante ville de Troyes, une ville qui s'est enrichie d'un nouvelle rue, avec l'inauguration de la rue Georges Lapierre, véritable inspirateur et créateur de notre confédération. Quel accueil même si, sur la place Alexandre Israël, il était singulier de voir les enfants, chantant les vacances et dansant en toute naïveté et insouciance, sous l'impressionnante devise figurant sur la façade de l'Hôtel de Ville : « Unité, Indivisibilité de la République, Liberté, Egalité, Fraternité, ou la Mort ». En cette période d'une France en voie de fragmentation, cette devise révolutionnaire - imposée, à partir de 1792, par la Commune de Paris à toutes les Maisons Communes - n'est-elle pas, au-delà de son expression violente, un appel au combat laïque et républicain que nous devons porter, aujourd'hui et demain? Je vous remercie de votre attention.

Jeunesse au Plein Air

En bref

2018 EN CHIFFRES

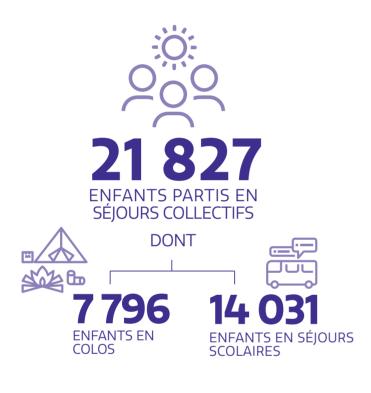
80 ANS

D'EXISTENCE AU SERVICE DU DÉPART EN VACANCES 1000 BÉNÉVOLES AU SERVICE DE NOS MISSIONS

1421603

EUROS D'AIDES ATTRIBUÉES PAR LA JPA NATIONALE **637 941**EUROS D'AIDES ATTRIBUÉE

EUROS D'AIDES ATTRIBUÉE PAR NOS COMITÉS DÉPARTEMENTAUX







INSCRIPTION EN AVRIL 2018





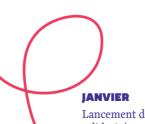
Timeline

Le fil de l'année 2018

L'ANNÉE 2018 A VU LES ÉVÈNEMENTS S'ENCHAINER À UN RYTHME SOUTENU...

Envacances! a bien évidemment toute sa place dans ce fil de l'année 2018 tant sa réussite fut pour la JPA exemplaire. Elle a mobilisé les confédérés, nos comités, nos salariés et nos partenaires dans un même mouvement. Nous

n'oublierons pas notre vigoureuse réaction face à ce que prévoyait la Directive Travel pour le secteur associatif. Le congrès de Troyes fut également en 2018 une belle réussite par son contenu et son atmosphère sérieuse et détendue, studieuse et sereine.



Contribution sur le Plan pauvreté

FÉVRIER

Alerte auprès des pouvoirs publics sur la directive Travel

Lancement de la 73° campagne de solidarité

Publication du Spécial directeur 2018 La JPA a 80 ans : bon anniversaire!

AVRIL

Lancement campagne #EnVacances! Lancement film EnVacances

MARS

Journée de la Confédération (ex Rencontres des présidents et secrétaires généraux)

LA JPA NOS INSTANCES

LA IEUNESSE AU PLEIN AIR. CONFÉDÉRATION DES **ORGANISATIONS LAÏOUES DE VACANCES ET DE LOISIRS** D'ENFANTS, D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES EST ADMINISTRÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE TRENTE-UN MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR DEUX ANS AU SCRUTIN SECRET. RENOUVELABLE PAR MOITIÉ CHAQUE ANNÉE.

Membres du Bureau

PRÉSIDENT

M. DURAND JACQUES

VICE-PRÉSIDENTS

MME BATHIANY AGNÈS

M. CHEVALIER CHRISTIAN Syndicat des Enseignants - UNSA

M. DESCHAMPS JEAN-KARL Ligue de l'enseignement

M. ZIAN SAAD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. RENAULT YANN

LES FRANCAS

SECRÉTAIRES ADJOINTS

M. BERNARDI LAURENT SNUIPP-FSU

MME DUBOS LAURE

TRÉSORIER GÉNÉRAL

M. BADER FRANCIS

La JPA Haute-Marne TRÉSORIER ADJOINT

M. CLERICO JEAN-BAPTISTE CEMEA

ATTACHÉS PERMANENTS

MME HASTER ANNE-MARIE

M. BOURDIN JEAN-CLAUDE La JPA Aisne

Autres membres du conseil d'administration

M. ADAM DENIS

UNSA Education

M. BENOIT FRANÇOIS

La IPA Drôme

MME BRUNET MURIEL

La IPA Hérault

M. CHALLA JEAN FOEVEN Fédération des AROEVEN

M. EL ALAOUI MOULAY DRISS

MME FAËS FRANÇOISE Léo Lagrange

M. GRODET IACKY La IPA Champagne-Ardenne

MME GUIRAUD SOLANGE La IPA Occitanie

Commissions et groupes de travail

Le travail de la JPA s'organise également autour de groupes et commissions de travail : le groupe juridique, la commission d'attribution des aides ou encore la formation. Leurs membres se réunissent à de nombreuses reprises tout au long de l'année. Nous tenions à les remercier pour leur engagement.

M. LEPINE EDWARD

CCAS

M. MARCHAND BERNARD

M. MASCIO MARCEL

La IPA Saône-et-Loire

M. PAILLARD BLAISE

La IPA Isère

M. PRIEUR CHRISTIAN

La IPA Cantal

M. RENAUDIN THIBAULT

M. ROUANET JEAN-CLAUDE

APAIH

M. SUAREZ JOSÉ

Personnalité

M. TÊTE CHRISTIAN

La IPA Rhône

M. THUBERT BORIS

SNES-FSII

M. THYS DOMINIOUE

Personnalité

Membres d'honneur

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

BEST FRANCINE

Personnalité

NIOUE CHRISTIAN

Personnalité

TESTU FRANÇOIS

Personnalité

TRÉSORIERS GÉNÉRAUX D'HONNEUR

BOGAERT RENÉ

Personnalité

DAVAL ROLAND Personnalité

GARREAU GÉRARD

Personnalité

THOMAS GILLES

Personnalité

TRÉSORIER

ADJOINT D'HONNEUR

SERPOUEY YVAN

La JPA Loire

IUILLET

Audition de la JPA dans le cadre de la Directive Travel

1er départs en colos

Congrès à Troyes

Présentation de l'étude

AOÛT

En vacances!

SEPTEMBRE Départ d'un membre

de l'équipe salariée : Florian Marcon

NOVEMBRE

Arrivée d'un nouveau membre de l'équipe salariée : Élise Roinel Audition sur l'éducation populaire au CESE

Regroupement du groupe juridique de la Confédération

DÉCEMBRE

Contribution sur l'avenir du travail des

Réunion sur le SNU Assemblée générale

MΔI

Iournée de la confédération (ex Rencontres des présidents et secrétaires généraux) 1re retour positif sur la Directive « Travel »

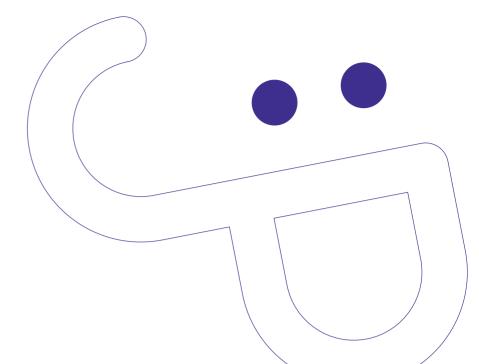
Campagne de communication réseaux sociaux Pétition pour les vacances!

d'impact sur les ACM

OCTOBRE

Journée de la Confédération (ex Rencontres des présidents et secrétaires généraux)

Ô VALEURS!



L'ENGAGEMENT DE LA JPA REPOSE SUR DES VALEURS DE LAÏCITÉ, DE SOLIDARITÉ ET DE CITOYENNETÉ.

n France, la laïcité est un principe républicain. Les associations, organisatrices de séjours, de loisirs, de camps scouts et de formation, membres de la Jeunesse au Plein Air, portent ces valeurs laïques. Dans leurs actions, elles promeuvent l'émancipation des personnes et leurs libertés de convictions, d'expressions et de pratiques. Les accueils collectifs de mineurs (ACM) ne sont pas en dehors de la société civile et dès lors doivent vivre et faire-vivre la laïcité. Concrètement les projets éducatifs des organisateurs reflètent cette volonté de laïcité : faire que filles et garçons de croyance, de couleur, de philosophie et d'âges différents, puissent vivre ensemble.

La Jeunesse au Plein Air repose également sur des valeurs de solidarité afin de permettre à tous les enfants de partir en colonies de vacances ou en classes de découvertes.

Pour la JPA, la solidarité est à la base de notre société: sans solidarité pas de société. Elle permet à chacun de bénéficier des mêmes droits, des mêmes expériences, quelles que soient ses conditions d'origine, quel que soit son handicap, sa religion, sa couleur de peau. Le respect de la dignité de tous les

enfants est le seul chemin possible de la solidarité.

Pour la JPA, la solidarité c'est également se mobiliser pour venir en aide à ceux qui n'ont pas les mêmes chances.

La Jeunesse au Plein Air inscrit enfin son action citoyenne, au sein de la société civile: elle agit pour une société de justice et de solidarité où chaque enfant, chaque jeune, chaque homme, chaque femme puisse développer ses potentialités et participer aux décisions qui engagent le destin de la cité, donc pouvoir exercer pleinement sa citoyenneté.

Les colonies de vacances, centres de loisirs et les vacances organisées pour les personnes porteuses d'un handicap sont des espaces d'éducation non-formelle irremplaçables aussi bien pour les enfants accueillis que les encadrants.

Une même conviction réunit les membres de la JPA: l'école, la famille et les loisirs façonnent l'éducation globale de l'enfant

et en font un citoyen conscient de sa place et de son rôle. Les loisirs et les vacances constituent ainsi des temps essentiels dans le développement des enfants. Ils sont sources de plaisir, de mixités, de rencontres et permettent de mieux vivre ensemble. Ils favorisent les découvertes et l'enrichissement mutuel.





Aider financièrement au départ

La Jeunesse au Plein Air développe de nombreux dispositifs afin de favoriser le départ de tous les enfants en colonies de vacances, centres de loisirs et classes de découvertes.

Lutter contre les inégalités

Lutter contre les inégalités passe par une meilleure intégration de tous les jeunes au sein des accueils collectifs de mineurs.

Informer

La Jeunesse au Plein Air est un espace d'informations, d'échanges et de recherches.

Valoriser les accueils collectifs de mineurs

La Jeunesse au Plein Air milite auprès de l'opinion et des pouvoirs publics pour que les colonies de vacances et les centres de loisirs soient reconnus comme des temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et des familles.

Jeunesse au Plein Air

Jeunesse au Plein Air 21 rue d'Artois

21 rue d'Artois 75008 Paris Tél : 01 44 95 81 20 Fax : 01 45 63 48 09 lajpa@jpa.asso.fr www.jpa.asso.fr

Directeur de publication : Anne Carayon

Rédacteur en chef :

Pascal Delamarre Collaborateurs:

un grand merci à Lucie
Lorette et Benjamin Floren
pour leurs articles!
Et bien entendu à tous les
salariés de la JPA pour leurs
contributions et relectures
avisées. Un remerciement
spécial à notre confédération et tous ses membres
pour leur engagement
à nos côtés.

Directeur artistique/ Maquettiste: Gilles L'hospitalier

Gilles L'hospitalier Editée par la JPA

Ce rapport d'activité est inspiré de manière générale de la presse quotidienne nationale. Il ne s'agit nullement de le considérer comme une contrefaçon mais plutôt comme un hommage et un pastiche avec un brin d'humour.